



Étude sur les liens entre
la migration, l'environnement et
le changement climatique
en Côte d'Ivoire

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cette publication a été rendue possible grâce au soutien financier du Fonds de l'OIM pour le développement.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
Il Plateaux Vallon, 3^e tranche
Rue J 107, Lot 1605 Cocody 27 BP 739
Abidjan 27, Côte d'Ivoire
Tél. : +225 22 52 82 00
Courriel : iomabidjan@iom.int
Site web : www.iom.int

Photo de couverture : © OIM Côte d'Ivoire, 2024 / DIME Dit Ndongo Mamadou

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (IOM) (2024). *Étude sur les liens entre la migration, l'environnement et le changement climatique en Côte d'Ivoire*. OIM, Abidjan.

© OIM 2024



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode) (CC BY-NC-ND 3.0 IGO).*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>



Étude sur les liens entre la
migration, l'environnement et
le changement climatique
en Côte d'Ivoire

L'emploi du genre masculin a été adopté dans certaines phrases afin d'alléger le document et d'en faciliter la lecture. Ce choix n'a aucune intention discriminatoire.

Cette **Étude sur les liens entre la migration, l'environnement et le changement climatique en Côte d'Ivoire**¹ est menée dans le Programme Régional pour la Migration en Afrique (ARMP) qui est financé par le gouvernement américain à travers le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations/PRM) et mis en œuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

L'étude a été conduite par Mamadou DIMÉ, consultant et professeur de sociologie à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal) avec le soutien de Daniel Attoumo MONEHAHUE, doctorant en sociologie à l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire) à titre d'assistant de recherche.

Contact : mamadou.dime@ugb.edu.sn

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Les termes utilisés et la présentation des documents dans cet ouvrage ne reflètent en aucun cas une prise de position de l'OIM sur le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone, de leurs autorités, ou sur leurs frontières et limites.

(1) Pour retrouver la définition des termes-clés du nexus migration, environnement, changement climatique et réduction des risques, se référer au glossaire de l'OIM disponible à l'adresse suivante : OIM, 2014. Migration, environnement et changement climatique : données à l'usage des politiques (MECLEP) – Glossaire, http://publications.iom.int/system/files/pdf/meclep_glossary_fr.pdf

SOMMAIRE

Résumé exécutif	10
1. Contexte et justification	14
2. Objectifs et résultats attendus	15
3. Méthodologie	16
3.1. Les districts des Savanes et de la Comoé comme zones d'étude	16
3.2. La collecte des données	16
4. Résultats de l'étude	17
4.1. Profil socio-démographique des personnes enquêtées	17
4.2. Profils des migrants	21
4.3. Disponibilité et accès aux ressources et principaux changements	22
4.4. La dégradation environnementale, le changement climatique et leurs multiples conséquences.....	27
4.4.1. Constats de changements dans l'environnement	27
4.4.2. Date de constat des changements environnementaux	27
4.4.3. Le binôme eau et terres à l'épreuve de la dégradation environnementale et du changement climatique	28
4.4.4. Variation selon le genre de la perception des manifestations des changements environnementaux	29
4.4.5. Causes de la dégradation environnementale : les activités humaines indexées	29
4.4.6. Conséquences des changements environnementaux	29
4.4.7. L'érosion côtière et ses impacts sur les mobilités humaines dans le Sud-Comoé	31
4.4.8. Impacts selon le genre du changement climatique et de la dégradation environnementale	33
4.4.9. Impacts des changements environnementaux sur les activités économiques	34
4.5. Pratiques de résilience dans un contexte de dégradation environnementale et de changement climatique	35
4.6. Mobilités et « immobilités » dans un contexte de changement climatique et de dégradation environnementale	37
4.6.1. Existence et caractéristiques de la migration	37
4.6.2. La migration de travail, principale forme migratoire dans un contexte de changement climatique et de dégradation environnementale	37
4.6.3. Dans un contexte de dégradation environnementale et de changement climatique, une migration rurale-urbaine essentiellement masculine	38
4.6.4. La transhumance, une pratique de mobilité à l'épreuve de la dégradation environnementale et du changement climatique dans le district des Savanes	39
4.6.5. Les migrations internes de nature saisonnière, une pratique d'adaptation dans un contexte de dégradation environnementale et de changement climatique	41
Conclusions	44
Recommandations	44
Recommandations pour le district des Savanes	44
Recommandations pour le district de la Comoé	45
Documents de référence de la Côte d'Ivoire	46
Publications de l'OIM.....	46
Autres documents	47

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition par district et par région des répondants (%).....	18
Graphique 2 : Répartition des répondants par sexe selon la région (%).....	19
Graphique 3 : Répartition des répondants selon la situation matrimoniale (%).....	19
Graphique 4 : Taux d'alphabétisation dans une langue par région (%).....	19
Graphique 5 : Répartition des répondants par niveau d'instruction (%).....	20
Graphique 6 : Répartition des migrants par district (%).....	21
Graphique 7 : Répartition des migrants par sexe (%).....	21
Graphique 8 : Cycle de mobilité des migrants (%).....	21
Graphique 9 : Type de mobilité des migrants.....	22
Graphique 10 : Disponibilité des ressources naturelles selon la région (%).....	22
Graphique 11 : Variation selon le genre du constat d'un changement dans l'environnement (%).....	23
Graphique 13 : Ressources affectées par des changements dans leur disponibilité (%).....	24
Graphique 14 : Raison principale de la baisse de la disponibilité des ressources (%).....	24
Graphique 12 : Date de constat des changements dans la disponibilité des ressources naturelles.....	24
Graphique 15 : Existence de conflits dans l'utilisation des ressources naturelles.....	25
Graphique 16 : Ressources naturelles affectées par les conflits concernant leur utilisation (%).....	25
Graphique 17 : Principales sources d'eau par région (%).....	26
Graphique 18 : Raisons principales d'un accès difficile à l'eau (%).....	26
Graphique 19 : Opinions sur les conséquences éventuelles d'un accès difficile à l'eau (%).....	26
Graphique 20 : Constat des changements environnementaux et climatiques (%).....	27
Graphique 21 : Date de constat des changements environnementaux et climatiques (%).....	28
Graphique 22 : Causes de changements environnementaux (%).....	29
Graphique 23 : Conséquences des changements environnementaux (%).....	30
Graphique 24 : Constat de l'érosion côtière et la durée (%).....	31
Graphique 26 : Existence de la salinisation des terres et la durée (%).....	31
Graphique 27 : Causes de la salinisation et ses menaces sur les terres (%).....	31
Graphique 25 : Causes de l'érosion côtière (%).....	31
Graphique 28 : Fréquence de la perte des terres et ampleur (%).....	32
Graphique 29 : Fréquence et ampleur de la perte des terres du fait de l'avancée de la mer.....	32
Graphique 30 : Des mobilités essentiellement locales dans un contexte d'érosion côtière (%).....	32
Graphique 31 : Partage d'activités socioéconomiques entre les hommes et les femmes (%).....	33
Graphique 32 : Secteur d'activité des femmes (%).....	33
Graphique 33 : Constat d'un impact des changements environnementaux sur les activités socioéconomiques (%).....	34
Graphique 34 : Adoption de stratégies d'adaptation face aux changements environnementaux (%).....	35
Graphique 35 : Adoption de stratégies d'adaptation face aux changements environnementaux.....	35
Graphique 37 : Caractérisation de la migration (%).....	37
Graphique 36 : Opinions sur l'existence de la migration selon les régions (%).....	37
Graphique 38 : Changements observés dans la migration.....	37
Graphique 40 : Forme de mobilité des populations locales (%).....	37
Graphique 39 : Principaux facteurs de migration (%).....	38
Graphique 41 : Fréquence de la migration par sexe et par âge (%).....	39
Graphique 43 : Localité d'origine des transhumants.....	39
Graphique 42 : Existence de la transhumance dans la localité.....	39
Graphique 46 : Fréquence des conflits liés à la transhumance.....	40
Graphique 47 : Les raisons des conflits liés à la transhumance.....	40
Graphique 44 : Lieu de destination des transhumants.....	40
Graphique 45 : Facteurs de la transhumance.....	40
Graphique 48 : Recommandation pour régler les conflits liés à la transhumance.....	41
Graphique 49 : Durée de la migration (%).....	41
Graphique 50 : Aide des migrants à leur famille d'origine (%).....	42
Graphique 51 : Nature de l'aide des migrants à leur famille (%).....	42

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Hypothèses de l'étude	15
Encadré 2 : Les pauses pluviométriques et la « perturbation des cycles pluviométriques »	23
Encadré 3 : Des conflits autour de l'accès, du partage et du contrôle des ressources naturelles.....	25
Encadré 4 : « Faute d'eau, on est obligé d'aller ailleurs ou de faire autre chose ».....	27
Encadré 5 : Le binôme eau et terres au centre des préoccupations.....	28
Encadré 6 : Une série « d'indicateurs empiriques » du changement climatique	30
Encadré 7 : Les ravages de l'érosion côtière.....	31
Encadré 8 : « Le changement climatique fait qu'on n'a pas à manger. Donc, on fuit pour aller où il y a à manger ».....	38
Encadré 9 : La migration, une « affaire » des hommes et des jeunes	39

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition de l'échantillon pour l'enquête quantitative	16
Tableau 2 : Répartition des entretiens dans les deux districts	17
Tableau 3 : Lien de parenté des répondants avec le chef de ménage (CM)	18
Tableau 4 : Répartition des répondants par statut d'occupation (%).....	20
Tableau 5 : Répartition des répondants par secteur d'activité (%).....	20
Tableau 6 : Distribution des migrants par âge.....	21
Tableau 7 : Constat d'un changement dans la disponibilité des ressources (%)	22
Tableau 8 : Manifestations des changements environnementaux et climatiques (%)	28
Tableau 9 : Variation selon le genre de la perception des manifestations des changements environnementaux (%)	29
Tableau 10 : Évènements climatiques extrêmes par région (%).....	30
Tableau 11 : Impacts selon la région des changements environnementaux sur les activités socioéconomiques (%).....	34
Tableau 12 : Impacts selon le genre des changements environnementaux sur les activités socioéconomiques.....	35
Tableau 13 : Actions de résilience face aux changements environnementaux (%).....	36
Tableau 14 : Actions de résilience face aux changements environnementaux.....	36
Tableau 15 : Quelques solutions préconisées par les populations pour soutenir un développement territorial afin d'agir sur les causes de la migration	43

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ARMP	Africa Regional Migration Program
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CESEC	Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel
EIS	Entretien Individuel Semi-structuré
FGD	Focus Groupe de Discussion
MECC	Migration, Environnement et Changement Climatique
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PND	Plan National de Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique
UVICOCI	Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire

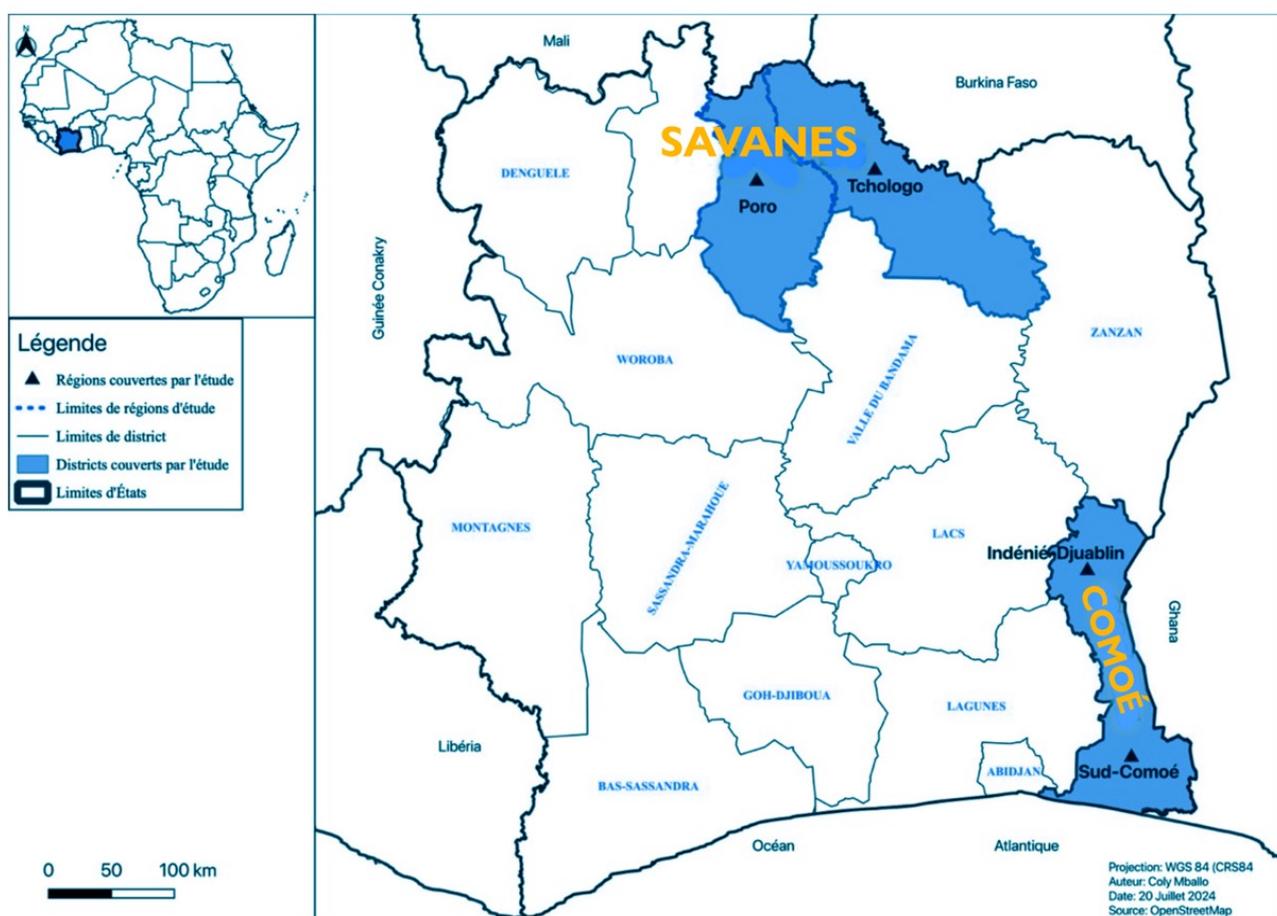
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Analyser les impacts de la dégradation environnementale et du changement climatique sur la mobilité humaine

Tout en considérant les activités génératrices de revenus et les services écosystémiques de manière transversale, cette étude a couvert les dimensions-clés suivantes :

- L'impact de la dégradation environnementale et du changement climatique (notamment l'érosion côtière, les inondations et les sécheresses) sur la mobilité humaine ;
- L'impact des désastres liés aux aléas naturels sur la mobilité humaine ;
- L'impact de la disponibilité des ressources naturelles (avec un zoom sur l'accès à l'eau) sur la mobilité humaine ;
- Les solutions, initiatives vertes et décentes (création d'emploi) ;
- Les stratégies de résilience mises en place par la population en Côte d'Ivoire, la diaspora ivoirienne et le gouvernement ivoirien ;
- L'identification d'opportunités d'action.

Les données de l'enquête ont été recueillies grâce à **une enquête par questionnaire auprès de 572 ménages, 18 focus groupes de discussion et 55 entretiens individuels semi-structurés** avec des populations locales. Les enquêtes ont été conduites dans les régions du Poro et du Tchologo dans le district des Savanes et celles de l'Indénié-Djuablin et du Sud-Comoé dans le district de la Comoé.



Localisation des districts et des régions de l'étude

Note : Cette carte est uniquement destinée à l'illustration. Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas une approbation ou une acceptation officielle de l'OIM.

Une prise de conscience de la dégradation environnementale et du changement climatique ainsi que de leurs impacts

Dans les quatre régions de l'étude, quatre répondants sur cinq ont déclaré avoir constaté des changements dans l'environnement. Cette proportion est plus élevée dans le Tchologo avec 91%, suivi du Poro (79%), de l'Indénié-Djuablin (79%) et du Sud-Comoé (73%).

Le changement climatique et la dégradation environnementale constatés par les répondants se manifestent principalement par la dégradation des sols (selon 60% d'entre eux), des sécheresses plus fréquentes (59%) et l'assèchement des cours d'eau (38%). Interrogées sur les conséquences des changements environnementaux et climatiques, les populations de l'étude ont majoritairement souligné l'accentuation de la pauvreté avec 51% des répondants indiquant cette conséquence. Par ailleurs, 16% ont évoqué l'appauvrissement de terres agricoles, 13% ont mentionné une augmentation des mobilités et 10% ont signalé une aggravation de l'insécurité alimentaire.

La disponibilité des ressources naturelles affectée par le changement climatique et la dégradation environnementale

Les quatre régions sont essentiellement marquées par la prédominance des activités agricoles à l'exception des zones littorales de la région du Sud-Comoé où la pêche constitue l'activité économique dominante.

Dans l'ensemble, **près de neuf répondants sur dix affirment avoir remarqué un changement dans la disponibilité des ressources naturelles**. Pour ce qui est des raisons de la baisse de la disponibilité des ressources, les facteurs climatiques ont été les plus évoqués avec 34% pour l'élévation des températures et 25% pour la baisse des précipitations.

L'érosion côtière est la principale contrainte affectant la disponibilité des ressources naturelles dans le Sud-Comoé. 46% et 22% des personnes interrogées dans cette région ont respectivement jugé son ampleur très grave et alarmante. Environ six répondants sur dix ont dit avoir perdu ou abandonné leurs terres. **L'avancée de la mer est la principale cause à l'origine des déplacements forcés dans la région**.

L'eau une ressource fortement menacée et vectrice de mobilités humaines dans un contexte de changement climatique

63% des personnes enquêtées pensent que **l'accès difficile à l'eau peut conduire à la migration vers une localité où cet accès est plus facile** tandis que 36% des répondants jugent que l'accès difficile à l'eau est source de conflits dans les localités. Cette proportion est plus élevée dans le Poro (61%) et le Tchologo (50%). Pour expliquer les contraintes d'accès à l'eau, les populations indexent souvent la vétusté des infrastructures telles que les barrages, les forages mais aussi le tarissement des puits, l'augmentation de la demande, les coupures d'eau, sa qualité pouvant être médiocre lorsqu'elle est disponible.

Le manque d'eau est un problème requérant des solutions urgentes d'après les populations surtout dans le district des Savanes. Faute de quoi, ce sont leurs conditions de vie et leurs activités de production (surtout le maraîchage) qui seront durement affectées par son manque sans compter les conflits qui risquent d'être attisés pour l'accès à cette ressource et son partage par différents usagers (consommateurs, maraîchers, éleveurs transhumants, etc.).

Pratiques de résilience dans un contexte de dégradation environnementale et de changement climatique

Parmi les ménages rencontrés, **33% ont affirmé avoir adopté des stratégies d'adaptation face aux changements de leur environnement**. Cependant, l'ampleur de ces prises d'initiatives varie selon la région. En effet, dans le Tchologo, la majorité des ménages ont adopté des stratégies d'adaptation, soit une proportion de 54% des ménages enquêtés.

Dans l'Indénié-Djuablin, les trois (3) actions les plus mises en œuvre sont le changement de travail (52%), l'alternance de cultures et des pratiques agricoles (30%) et la migration vers une autre localité (26%). Dans la région du Poro, la principale action contre les effets du changement climatique est le changement de travail, selon 50% des répondants. Dans le Sud-Comoé, on retrouve principalement le changement de travail (37%), le changement de logement dans la même localité (37) et le changement des habitudes de consommation (29%). Enfin, dans le Tchologo ce sont principalement : le changement de travail (44%), le changement des habitudes de consommation (32%) l'alternance de cultures et des pratiques agricoles (36%) ainsi que la création de réserves d'eau et/ou de nourriture (32%).

La migration comme stratégie d'adaptation dans un contexte de dégradation environnementale et de changement climatique

La conclusion majeure de cette étude est que la migration est une pratique à laquelle ont recours les populations dans les quatre sites de l'étude avec cependant des variations régionales. Le phénomène migratoire est principalement caractérisé par une migration de travail selon 68,9% des répondants. Ce constat est quasiment unanime dans les quatre régions : 77% dans le Tchologo et dans l'Indénié-Djuablin, 66% dans le Poro et 58% dans le Sud-Comoé.

Dans l'ensemble, **les principales causes de la migration d'après les personnes interrogées sont le manque d'opportunités de moyens de subsistance (43%), les sécheresses plus fréquentes (39%) et le manque de ressources naturelles disponibles pour la subsistance (37%)**. C'est quasiment la même tendance dans toutes les régions à l'exception du Sud-Comoé où 37% des répondant ont évoqué les événements climatiques soudains (tels que les inondations) comme principale raison de la migration.

Les migrations internes, surtout des zones rurales vers les milieux urbains, sont la forme de mobilité la plus répandue autant dans le district de la Comoé que celui des Savanes.

Les données de l'enquête montrent que les populations se déplacent surtout à l'échelle interne dans un contexte de dégradation environnementale et de changement climatique. Cela se traduit essentiellement par une migration de travail en provenance des zones affectées par la dégradation environnementale et le changement climatique vers des zones mieux pourvues en ressources foncières, agricoles, halieutiques, hydriques, aurifères (pour mener souvent les mêmes activités de production) ou vers les centres urbains (souvent ici une reconversion professionnelle est indispensable).

Si la migration surtout interne est considérée comme une pratique d'adaptation dans un contexte de changement climatique et de dégradation environnementale, c'est surtout en raison du soutien apporté par les membres migrants du ménage. Leurs transferts financiers et non-financiers sont perçus comme d'une réelle utilité pour compenser le caractère aléatoire, voire la faiblesse des revenus provenant des activités reposant sur les ressources naturelles.

Les femmes : plus vulnérables et moins « mobiles » dans un contexte de changement climatique et de dégradation environnementale

Ayant des activités essentiellement tributaires des ressources naturelles et exposées à des contraintes plus élevées pour accéder aux facteurs de production (terres, eau), **les femmes font face à une vulnérabilité plus prononcée dans les quatre régions de l'étude mais plus particulièrement dans celles du district des Savanes**. Malgré ces contraintes, les femmes font preuve de capacités de résilience surtout dans un contexte les migrations sont essentiellement le fait des hommes surtout dans le district des Savanes. **Les pouvoirs publics de la Côte d'Ivoire sont encouragés donc à accroître leurs interventions pour mieux renforcer les pratiques de résilience des femmes** à travers la promotion de solutions innovantes et fondées sur la nature capables de contribuer à contrebalancer les effets adverses du changement climatique et de la dégradation environnementale.

Les liens entre la migration, l'environnement et le changement climatique en Côte d'Ivoire

Cette étude a montré que **le changement climatique et la dégradation de l'environnement, ici essentiellement l'érosion côtière, les sécheresses, les glissements de terrain, etc. se combinent à des facteurs économiques, socio-culturels**

pour susciter diverses formes de mobilité humaine. Ces mobilités sont variables selon les districts, les régions, les localités, le genre mais surtout selon la nature des activités socio-économiques de production et leur degré de dépendance vis-à-vis des ressources naturelles.

Les données montrent la multiplicité des contraintes auxquelles sont confrontées les populations des localités de l'étude. Dans le district des Savanes, elles se ramènent essentiellement à la question de l'eau, à la dégradation des terres et à la perturbation des cycles pluviométriques de même qu'à l'intensification des conflits autour de l'accès, du partage et du contrôle des ressources foncières et hydriques sur fond de d'aiguisement des convoitises et de croissance des besoins en eau, en foncier agricole et en terres de pâturage. Dans le district de la Comoé, la situation est relativement contrastée entre les deux régions le composant. Une situation qui s'explique par la nature différenciée des écosystèmes et des caractéristiques physiques des milieux naturels. Si, dans la région du Sud-Comoé, les défis liés à l'érosion côtière et à ses menaces sur les habitats et sur les activités halieutiques et touristiques ont été fortement soulignées par les personnes interrogées, en revanche dans la région de l'Indénié-Djuablin, les vulnérabilités citées ont un caractère plus diversifié. Elles vont de la récurrence des vagues de chaleur à la perturbation des cycles pluviométriques en passant par l'appauvrissement des sols et les pénuries d'eau. L'étude a montré que **la raréfaction des ressources comme l'eau et les terres arables induite et/ou aiguisée par le changement climatique et la dégradation environnementale contribue à une migration des populations** des régions touchées vers des zones où les ressources sont mieux préservées ou plus abondantes.

Pour les populations, il est indispensable de soutenir un développement territorial résilient au changement climatique et à la dégradation environnementale pour mieux agir sur les dynamiques migratoires

Aux yeux des populations de l'étude, **il est indispensable de promouvoir un développement durable dans les zones d'origine et de destination, afin que la migration ne soit pas nécessairement perçue comme la principale forme d'adaptation au changement climatique.** Aux yeux des populations, il est nécessaire, entre autres, de :

- « *Former, financer des femmes, jeunes filles pour développer des projets d'entrepreneuriat et pour faciliter leur accès à la microfinance pour développer des projets leur permettant de ne pas migrer* » ;
- « *Soutenir les initiatives locales d'entrepreneuriat féminin par la mise en disposition de décortiqueuses de riz, de machines dans la transformation du manioc en attiéké* » ;
- « *Favoriser l'accès à des engrais organiques tels que le compost, les autres fumiers pour enrichir les terres dégradées* » ;
- « *Au lieu d'avoir recours à des fils barbelés qui sont une «clôture morte», favoriser les «clôtures vivantes» comme les espèces naturelles qui ont un impact positif sur les écosystèmes et les sols* » ;
- « *Améliorer de manière significative les conditions de vie dans les milieux ruraux, y créer des emplois afin que les gens ne sentent plus le besoin de migrer en villes* » ;
- « *Mettre fin aux conflits entre les sédentaires et les transhumants, entre les agriculteurs et les éleveurs, aux conflits liés à l'eau* » ;
- « *Favoriser un meilleur accès aux ressources naturelles surtout aux jeunes. Sans accès au foncier et à des conditions pour s'épanouir dans les milieux de résidence, ils iront se chercher ailleurs* » ;
- « *Mettre en place des systèmes d'alerte précoce au niveau communautaire pour prévenir des hautes marées* ».

Recommandations clés de l'étude

a) Pour le district des Savanes

- 1) Accroître les programmes d'amélioration du cadre et des conditions de vie dans les espaces ruraux grâce à des actions substantielles pour promouvoir l'accès à l'eau notamment, le relèvement ou la mise à niveau des infrastructures de développement (barrages, forages, pistes de production, routes), la lutte contre l'insécurité alimentaire, la création d'opportunités socio-économiques débouchant sur des revenus décents et viables ;
- 2) Accélérer la remise à niveau des infrastructures déjà construites jugées en vieillissement (barrages, forages) et accroître les investissements dans le domaine de l'hydraulique rurale ;
- 3) Renforcer la mise en œuvre de projets communautaires en matière d'accès à l'eau ;
- 4) En collaboration avec les partenaires au développement, renforcer les projets et programmes de cohésion sociale dans les localités situées le long des frontières avec le Burkina Faso et la Mali afin d'éviter que les défis sécuritaires viennent se surajouter aux ceux liés au changement climatique ;
- 5) Appuyer l'adoption de pratiques fondées sur la promotion de l'agroécologie et des solutions fondées et vers la promotion de l'économie verte, l'économie bleue, l'entrepreneuriat durable comme voies de développement à l'échelle territoriale et comme alternatives à la migration ;
- 6) Renforcer les capacités des collectivités locales (conseils régionaux, communes) et des élus locaux dans la prise en compte des liens entre la migration, l'environnement, le changement climatique et la réduction des risques dans les outils et documents de planification territoriale (guides et outils de planification territoriale, plans de développement, plans d'aménagement territorial, etc.) ;
- 7) Valoriser les savoirs locaux et les initiatives endogènes de lutte contre la dégradation de l'environnement et le changement climatique. Les populations ont toujours fait preuve d'une grande résilience face aux chocs environnementaux, notamment les sécheresses, en développant des pratiques adaptatives fondées sur leurs connaissances endogènes et leur savoir-faire. Elles ont, par exemple, restauré des terres dégradées, lutté contre l'érosion côtière, combattu la déforestation et se sont adaptées à l'imprévisibilité des cycles pluviométriques, entre autres. Ce savoir-faire et ces connaissances endogènes devraient ainsi servir de levier aux interventions des pouvoirs publics, pour renforcer la résilience des populations face aux vulnérabilités induites et/ou amplifiées par le changement climatique.

b) Pour le district de la Comoé

- 1) Renforcer la coordination des actions et des acteurs dans le domaine de la gestion de l'érosion côtière à travers la mise en place d'un cadre institutionnel pouvant impulser une plus grande harmonisation des interventions et une gestion plus holistique des enjeux et des défis tout le long du littoral ivoirien avec un meilleur ciblage des actions de prévention des risques, de gestion de la relocation planifiée, le relèvement post-désastres tout en renforçant les capacités des acteurs gouvernementaux mais également des acteurs territoriaux ;
- 2) Renforcer les capacités des acteurs académiques et de la recherche ainsi que des organisation de la société civile pour développer des solutions locales d'adaptation au changement climatique mais surtout à l'érosion côtière ;
- 3) Renforcer les investissements en matière d'infrastructures de développement (pistes rurales, circuits de commercialisation, aménagements hydro-agricoles) pour promouvoir des alternatives durables à la migration interne et internationale ;
- 4) Proposer des alternatives socioéconomiques viables et adaptées aux communautés de pêcheurs victimes de déplacements forcés du fait de l'érosion côtière ;
- 5) En collaboration avec les partenaires au développement, développer des projets de grande envergure en matière de gestion des déplacements forcés dans des contextes d'amélioration de la gouvernance des zones côtières ;
- 6) Renforcer les capacités d'adaptation des femmes face au changement climatique et à la dégradation environnementale en accroissant le soutien à leurs activités socio-économiques de production et les appuyant à développer des systèmes innovants en matière de production agricole et halieutique ;
- 7) Renforcer les capacités des collectivités territoriales et des élus locaux en matière de prise en compte des liens entre la migration, l'environnement et le changement climatique dans les processus et outils de planification locale ainsi que dans la mise en œuvre de leurs actions de développement.



© OIM Côte d'Ivoire, 2024 / DIME Dit Ndongo Mamadou

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Comme souligné dans le Plan stratégique de l'OIM 2024-2028, « la migration et le changement climatique sont étroitement liés et forment une interaction complexe qui a des effets significatifs sur les personnes, les communautés et les sociétés² ». À l'instar d'autres régions du monde, la migration induite par le climat qui désigne le « phénomène par lequel des personnes ou des communautés quittent leur foyer en raison des effets néfastes du changement climatique, tels qu'une sécheresse prolongée, des inondations ou la réduction des terres arables³ » est un problème de plus en plus pressant en Afrique de l'Ouest. Située au cœur de cette aire régionale, la Côte d'Ivoire n'échappe pas aux menaces induites par les vulnérabilités liées à la hausse des températures ainsi qu'aux phénomènes météorologiques extrêmes à l'origine de dynamiques de mobilités humaines multiformes.

En raison de sa vulnérabilité au changement climatique, la Côte d'Ivoire est confrontée aux impacts du changement climatique sur les dynamiques migratoires. L'imbrication entre le changement climatique et les facteurs socioéconomiques explique aujourd'hui le quintuple statut de la Côte d'Ivoire sur le plan migratoire, c'est-à-dire comme pays de départ, de transit, de migrations internes, de destination et de retour⁴. Si pendant longtemps la focale a été placée sur les causes économiques, sociales, sécuritaires, politiques, de la mobilité humaine, aujourd'hui les facteurs liés à l'environnement et au changement climatique reçoivent une attention accrue en raison de leur rôle grandissant dans les flux de mobilité ayant tendance à s'amplifier et à se complexifier dans un contexte de changement climatique.

En tant que principal pays de destination en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire a vu son paysage migratoire se modifier au cours de la dernière décennie. Selon le Rapport sur la migration de l'OIM de 2024⁵, dans le classement des dix pays de destination des immigrés en Afrique, la Côte d'Ivoire occupe le deuxième rang derrière l'Afrique du Sud. Cette donnée ne fait que mettre en évidence l'attraction de la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest dans le passé comme aujourd'hui en raison des opportunités économiques, sociales et professionnelles mais également de la sécurité que les migrants viennent y chercher.

La migration de travail⁶ qui est la principale forme de mobilité vers la Côte d'Ivoire en provenance de ses pays voisins joue un rôle important dans les dynamiques d'urbanisation mais également dans le développement des activités agricoles, principalement dans l'économie de la plantation (cacao et café). Aujourd'hui, ces activités agricoles⁷ sont fortement menacées par le changement climatique et par la dégradation environnementale. Une question cruciale est celle de savoir leurs éventuels impacts sur les dynamiques migratoires dans ce secteur vital de l'économie ivoirienne. Au cours des deux dernières années, la question de la migration irrégulière a fortement dominé l'actualité migratoire en Côte d'Ivoire à travers une focalisation des projecteurs médiatiques et de l'attention institutionnelle sur les migrants assistés au retour volontaire de la Tunisie, du Maroc, du Niger.

Même si la recherche d'un travail et de meilleures opportunités économiques est la principale raison invoquée par les migrants ivoiriens assistés au retour volontaire, il est pertinent de s'interroger sur les rôles pouvant être dévolus au changement climatique et à la dégradation environnementale dans les motifs de migration. Le fait que les principales zones de départ soient situées dans des localités fortement vulnérables au changement climatique et soumises à une sévère dégradation environnementale, notamment les localités de Daloa et de Gagnoa ainsi que les zones du littoral et les régions du nord, du centre et de l'est, justifie la réalisation de cette étude pour mieux cerner les rôles du changement climatique et de la dégradation environnementale dans ces nouvelles dynamiques migratoires pour un pays n'ayant pas jusqu'ici une longue tradition d'émigration car étant essentiellement un pays d'immigration⁸.

Les migrations internes constituent une composante tout aussi importante dans la mobilité humaine dans un contexte de changement climatique et de dégradation environnementale⁹. L'urbanisation galopante qu'elles induisent est fortement portée par une migration rurale-urbaine à l'origine de l'hypertrophie de l'agglomération d'Abidjan et de la croissance des villes secondaires et de celles de l'intérieur. Il convient de s'interroger sur les rôles du changement climatique et de la dégradation environnementale sur l'accélération de cette migration rurale-urbaine considérée dans les documents de politique publique comme « un défi urgent requérant des solutions adaptées¹⁰ ».

Les déplacements du fait d'aléas naturels représentent aussi des défis appelés à s'accroître dans un contexte de changement climatique du fait de la récurrence des événements météorologiques extrêmes auxquels la Côte d'Ivoire n'échappe pas. Les inondations à la suite de pluies diluviennes, les glissements de terrain, les houles soudaines et dévastatrices, etc. sont à l'origine de déplacements forcés des populations établies souvent sur des sites fortement exposés à ces vulnérabilités, notamment le long du littoral. Les submersions marines, les vagues destructrices, outre les dégâts qu'elles causent dans une frange de ce littoral fortement urbanisé, entraînent régulièrement la destruction des habitats de communautés, surtout de pêcheurs.

Comme les événements extrêmes tels que les inondations, les glissements de terrain et les éboulements à la suite de pluies diluviennes sont appelés à devenir récurrents, ils sont porteurs de lourdes menaces pour les habitants, les activités économiques et les investissements publics (routes, infrastructures économiques, etc.) et privés (hôtels, résidences, espaces de loisir, etc.) sans compter tous les déplacements forcés qu'ils causent et qui requièrent, par la suite, la mise en œuvre d'actions de logement souvent coûteuses et complexes à mettre en

(2) OIM, (2024). Plan stratégique de l'OIM 2024-2028, https://publications.iom.int/system/files/pdf/pub2023-161-r-plan_strategique-2024-2028-fr.pdf, page 23.

(3) OIM, (2024). Plan stratégique de l'OIM 2024-2028, https://publications.iom.int/system/files/pdf/pub2023-161-r-plan_strategique-2024-2028-fr.pdf, page 23.

(4) OIM, (2023). Analyse des politiques publiques en lien avec la thématique migration, environnement et changement climatique en Côte d'Ivoire, Africa Regional Migration Program (ARPM), rapport d'étude.

(5) IOM, (2024). World Migration report 2024, https://publications.iom.int/system/files/pdf/pub2023-047-l-world-migration-report-2024_1.pdf

(6) IOM, (2023). National study of the labour market in Côte d'Ivoire. IOM, Geneva, <https://publications.iom.int/system/files/pdf/pub2023-003-el-nat-study-labour-market.pdf>

(7) OIM, (2023). Profil migratoire des travailleurs migrants dans les zones urbaines et périurbaines à Abidjan, OIM, Genève, <https://publications.iom.int/system/files/pdf/pub2023-038-l-profil-migratoire-des-travailleurs-migrants.pdf>

(8) OCDE (2022). Panorama de l'émigration ivoirienne, Talents à l'étranger, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/3f0192fe-fr>

(9) Banque mondiale, (2021). GROUNDSWELL AFRICA. Internal climate migration in West African countries, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/36404/Full%20Report%20West%20Africa.pdf?sequence=5&isAllowed=y>

(10) République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, (2021). Plan National de Développement 2021-2025. Diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'urgence, https://dcf.ci/wp-content/uploads/2021/09/PND-2021-2025_Tome-1_Diagnostic-strate%CC%81gique.pdf

œuvre. Des tels enjeux liés aux déplacements forcés dans un contexte de changement climatique sont au cœur de la mobilité humaine dans un contexte de changement climatique et méritent d'être documentés pour identifier les défis que leur gestion exige.

Enfin la Côte d'Ivoire est limitrophe de pays dont la situation socio-politique et sécuritaire s'est fortement détériorée. Le Burkina Faso et le Mali sont en proie à une dégradation de leur situation sécuritaire induite par la présence de groupes armés non étatiques. Cette situation a engendré des déplacements forcés le long de la frontière de la Côte d'Ivoire avec ces deux pays. Cela a débouché sur l'installation de milliers de demandeurs d'asile et de réfugiés dont la présence en terre ivoirienne n'est pas sans conséquences sur les ressources naturelles affectées par le changement climatique et la dégradation environnementale dans les districts au nord de la Côte d'Ivoire.

Ce panorama montre les liens intrinsèques entre ces cinq types de mobilité humaine, d'une part, et le changement climatique et la dégradation environnementale, de l'autre. L'émigration (surtout celle irrégulière), l'immigration, les migrations internes, les déplacements dans un contexte de sinistre (inondations, glissements de terrain, érosion côtière) ou du fait de conflits et de la violence constituent aujourd'hui des défis majeurs en Côte d'Ivoire. Dans cette perspective, cette recherche a tenté d'approfondir et d'illustrer les liens entre les composantes de la thématique de manière à mettre en lumière comment l'environnement et le changement climatique s'imbriquent aux autres facteurs pour expliquer les schémas de mobilité humaine en Côte d'Ivoire.

2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Cette étude a pour visée principale de fournir une analyse approfondie dans deux zones spécifiques des causes de la mobilité humaine dans un contexte de changement climatique et de dégradation environnementale en Côte d'Ivoire. Pour atteindre cet objectif, il a été nécessaire de mener une enquête de terrain visant à recueillir des données qualitatives et quantitatives. Ces données ont permis d'analyser en détail les conséquences du changement climatique et de la dégradation environnementale sur les dynamiques de mobilité humaine en Côte d'Ivoire, en accordant une attention particulière à la dimension liée au genre. L'étude a couvert les dimensions clés suivantes :

- 1) L'impact de la dégradation environnementale et du changement climatique (notamment l'érosion côtière, les inondations et les sécheresses) sur la mobilité humaine ;
- 2) L'impact des désastres liés aux aléas naturels sur la mobilité humaine ;
- 3) L'impact de la disponibilité des ressources naturelles (avec un focus sur l'accès à l'eau) sur la mobilité humaine ;
- 4) Les solutions, initiatives vertes et décentes (création d'emploi) ;
- 5) Les stratégies de résilience mises en place par la population en Côte d'Ivoire, la diaspora ivoirienne et le gouvernement ivoirien ;
- 6) L'identification d'opportunités d'action.

Il s'agit de générer des données et connaissances permettant de cerner les profils des personnes en mobilité ou en « immobilité », les facteurs explicatifs de leur mobilité ou « immobilité », d'identifier les facteurs relevant du changement climatique et de la dégradation environnementale et ceux produits par l'interaction avec d'autres facteurs d'ordres socio-économique, politique, culturel, etc.

L'analyse des effets de la dégradation environnementale et du changement climatique met en lumière la complexité des objectifs de cette recherche en raison de l'enchevêtrement des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux, politiques, culturels, etc. Ceci a justifié la nécessité d'adopter un modèle conceptuel reposant sur une analyse holistique.

1) Le changement climatique et la dégradation de l'environnement et les conséquences, telles que les sécheresses, le manque d'eau et l'érosion côtière, entraînent diverses formes de mobilité chez les communautés affectées en Côte d'Ivoire. Ces mobilités sont variables selon les localités, le genre, la nature des activités économiques de production et leur degré de dépendance vis-à-vis des ressources naturelles.

2) La migration est une stratégie d'adaptation au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.

3) La raréfaction des ressources induite par le changement climatique, comme l'eau et les terres arables, induisent une migration des populations des régions affectées vers des zones où les ressources sont plus abondantes.

4) Les femmes sont plus susceptibles d'être exposées aux effets des intempéries, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement en raison d'une répartition inégale des rôles et des responsabilités entre les sexes et d'un accès inégal aux ressources.

5) Les politiques publiques actuellement en place ne sont pas suffisamment mises en œuvre pour prendre en compte le lien migration, environnement et changement climatique, à la fois comme facteur de vulnérabilité et comme stratégie d'adaptation.

Encadré 1: Hypothèses de l'étude

3. MÉTHODOLOGIE

Les principaux outils utilisés dans cette étude ont été le questionnaire pour l'enquête quantitative et l'entretien individuel semi-structuré (EIS), le focus groupe de discussion (FGD) et l'observation pour le volet qualitatif de l'étude. Ces outils se complètent de manière efficace pour permettre de montrer les impacts du changement climatique et de la dégradation environnementale sur les mobilités humaines dans les deux localités sélectionnées pour servir de sites d'étude.

3.1. Les districts des Savanes et de la Comoé comme zones d'étude

Le choix qui a été fait ici a consisté en la sélection de zones qui sont des hotspots en matière de changement climatique en Côte d'Ivoire et qui, en même temps, sont des espaces de mobilité et « d'immobilité » en tant que localités de départ, d'accueil, de transit, de retour et/ou de circulation. La Côte d'Ivoire est habituellement divisée en trois grandes zones agro-écologiques¹¹ :

- La zone guinéenne au sud (forêt dense humide) ;
- La zone soudanienne au nord (savane humide) ;
- La zone soudano-guinéenne (zone de transition forêt-savane) au centre.

En privilégiant le degré de vulnérabilité au changement climatique, la zone guinéenne du sud et la zone soudanienne du nord ont été considérées comme des zones agro-écologiques pertinentes à sélectionner pour cette étude. Ce choix est conforté par l'intégration d'autres critères liés notamment au poids démographique et au rôle socioéconomique mais surtout à l'importance de la dimension migratoire. Justement, les localités couvertes par la savane humide et la zone guinéenne et le littoral sont des espaces importants en matière de mobilité, agissant en tant que lieux de départ, de destination, de circulation, de mobilité transfrontalière, de migrations internes, de migrations professionnelles, de déplacements forcés, etc.

En plus de considérer le critère agro-écologique, il a été jugé pertinent de s'appuyer, dans un second temps, sur le découpage du pays en quatorze districts. Ce découpage administratif a conduit à sélectionner un district situé au nord et au sud mais caractérisé par une diversité socio-environnementale qui permet d'intégrer les zones côtières. La nécessité de considérer cette dimension a conduit à sélectionner le district autonome de la Comoé. Ce district est situé dans une zone marquée par une forte densité démographique et économique en plus d'être exposée à plusieurs vulnérabilités qui en font des zones à risque en matière de changement climatique en Côte d'Ivoire¹².

Dans chaque district, deux régions ont été sélectionnées comme localités d'étude. Pour le district de la Comoé, il s'agit des régions l'Indénié-Djuablin et du Sud-Comoé tandis que pour le district des Savanes, les régions du Poro et du Tchologo ont été choisies. Dans chaque district, le choix des régions a été fait sur la base de critères reposant sur la vulnérabilité au changement climatique et à la dégradation environnementale, l'importance des dynamiques migratoires ainsi que les pratiques de résilience développées par les populations pour faire face aux effets adverses de ces défis.

3.2. La collecte des données

La phase de collecte de données a eu lieu au cours du mois d'avril 2024. Pour ce qui est de l'échantillonnage pour l'enquête par questionnaire, la méthode d'échantillonnage retenue a été le sondage stratifié à deux degrés.

District	Région	Sites d'enquête	Échantillon
Comoé	Indénié-Djuablin	Agnibilékrou	118
		Abengourou	
		Tanguélan	
	Sud-Comoé	Assinie-Mafia	117
		Grand-Bassam	
		Adiaké	
	Assouindé		
Sous-total			235
Savanes	Poro	Korhogo	184
		Napieoledougou	
		Karakoro	
	Tchologo	Tioniaradougou	153
		Ferkessedougou	
		Koumbala	
Sous-total			337
Total général			572

Tableau 1: Répartition de l'échantillon pour l'enquête quantitative

(11) République de Côte d'Ivoire, ministère de l'Environnement et du Développement durable, (2021). L'état de l'environnement en Côte d'Ivoire, <https://environnement.gouv.ci/wp-content/uploads/2015/08/Rapport-sur-lEtat-de-lEnvironnement-en-Cote-dIvoire-Juillet-2021.pdf>

(12) Banque Mondiale, (2023). Rapport sur le climat et le développement de la Côte d'Ivoire, <https://reliefweb.int/attachments/b9365464-5b81-461f-b5bc-0c50aa43ee06/FR.pdf>

Les données quantitatives ont été collectées sur la base d'un questionnaire administré grâce à l'utilisation de Kobotoolbox ou KOBO. Conformément aux pratiques dans les zones rurales, au niveau de chaque localité d'étude, le chef de village ou le chef de quartier ou les autorités coutumières ou religieuses, des responsables associatifs ou des leaders féminins ont été les portes d'entrée pour faciliter l'accès et le consentement des ménages à enquêter. Cette étude s'appuie également sur des données de nature qualitative qui ont été recueillies dans les localités où les enquêtes par questionnaire ont été conduites. Les énumérateurs ont eu à réaliser des focus groupes de discussion (FGD) et des entretiens individuels semi-structurés (EIS) en veillant toutefois à inclure une diversité dans le recrutement des informateurs, sur les plans du genre, de la génération, de la principale activité économique exercée, du profil en matière de mobilité, etc.

District	Région	Localités	Nombre d'EIS	Nombre de FGD
Savanes	Poro	KORHOGO (Karakoro, Lataha, Klofakaha)	06	02
	Poro	Dikodougou (Boron, Samatiguila, Ouattaradougou, Bada)	06	02
	Poro	KORHOGO (Korhogo, Tioroniaradougou, Napiéléodougou)	06	02
	Tchologo	KOUMBALA (Koumbala, Nambekaha, Djonkokaha, Togonieré)	06	02
Comoé	Indénié-Djuablin	AGNIBILEKROU (Nianda, Damé, Tanguélan, Sikasso)	07	02
	Indénié-Djuablin	ABENGOUROU (Niablé, Zaranou, Aniassue, Amelekia)	06	02
	Sud-Comoé	ASSINIE (Assinie Mafia, Assinie France, Assinie Sagbadou)	06	02
	Sud-Comoé	GRAND-BASSAM (Mondoukou, Quartier France, Azuretti)	06	02
	Sud-Comoé	GRAND-BASSAM (Mossou, Modeste, Vitrié 1)	06	02
Total			55	18

Tableau 2 : Répartition des entretiens dans les deux districts

Aux 18 focus groupes de discussion et 55 entretiens individuels semi-structurés, s'ajoutent les entretiens réalisés avec des acteurs institutionnels dans les deux zones d'enquête, notamment avec des autorités administratives et territoriales, de responsables de projets et d'ONG intervenant dans les localités d'étude mais également avec des leaders associatifs. Enfin, l'outil de l'observation directe a été utilisée pour cerner les mutations dans les différents écosystèmes. Le fait que l'enquête de terrain se soit déroulée en début d'hivernage dans le district des Savanes a facilité le travail d'observation des changements empiriques qui, aux yeux des populations, témoignent de la réalité du changement climatique, notamment ceux liés à la perturbation du calendrier pluviométrique. Dans le district de la Comoé, un travail d'observation des ravages de l'érosion côtière à Grand-Bassam, à Assinie France, Assinie Sagbadou et Assinie Mafia.

4. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

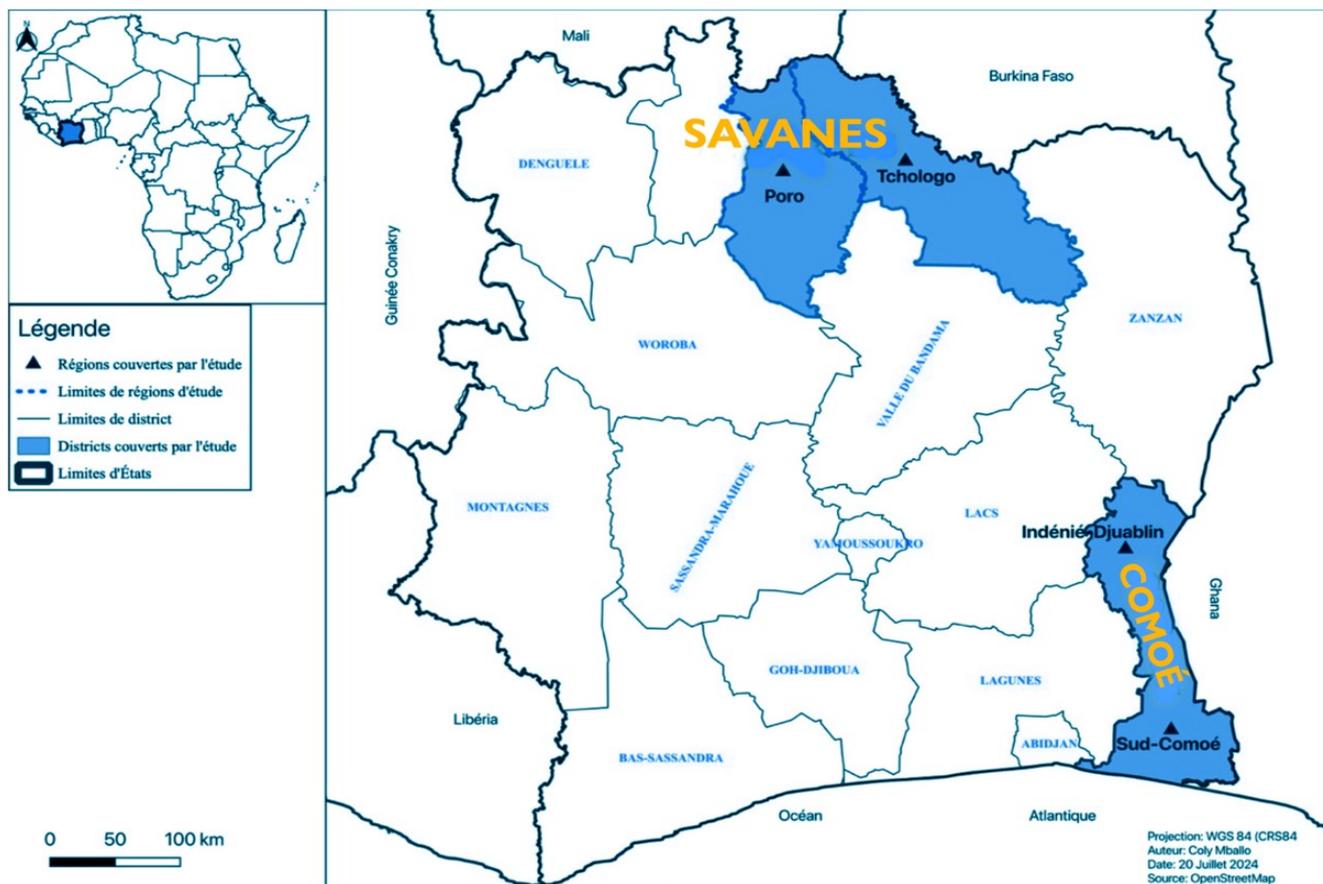
4.1. Profil socio-démographique des personnes enquêtées

La répartition de l'échantillon est proportionnelle à la taille démographique des districts sur la base des données du recensement général de la population et de l'habitat de 2021¹³. Ainsi, 59% des ménages enquêtés se trouvent dans le district des Savanes contre 41% dans le district de la Comoé. Du point de vue de leur répartition régionale, 32% des ménages enquêtés sont dans la région du Poro et 27% dans celle de Tchologo. Par ailleurs, 20% et 21% des ménages ayant participé à l'enquête quantitative se trouvent respectivement dans la région de Sud-Comoé et dans celle de l'Indénié-Djuablin.

Dans l'ensemble, la plupart des répondants sont des chefs de ménage, soit 60%. Ils sont également majoritaires au niveau régional avec 70% dans l'Indénié-Djuablin, 64% dans le Poro, 55% dans le Sud-Comoé et 52% dans le Tchologo. Ils sont suivis de leurs époux ou épouses avec 18% dans l'ensemble et 13% pour leur fils ou filles.

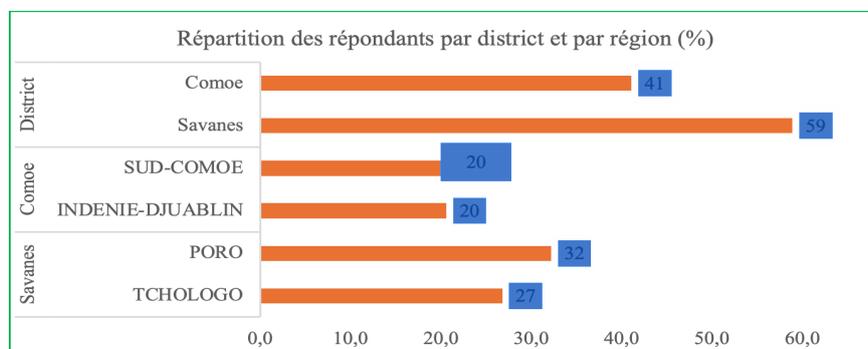
Globalement, les hommes sont majoritaires parmi les répondants avec une proportion de 67% contre 33% de femmes. Cette prédominance des hommes se retrouve dans toutes les régions. Malgré les efforts pour inclure plus de mixité dans le choix des personnes interrogées, les énumérateurs ont été en majorité dirigés vers les hommes qui se trouvent être les principaux chefs de ménage en milieu rural. Cette situation est de nature à masquer la dimension genre qui est un enjeu transversal de l'étude. Pour corriger ce « biais », les femmes ont été plus ciblées pour les entretiens qualitatifs. La prédominance des hommes parmi les personnes enquêtées reflète néanmoins l'état actuel des

(13) République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, (2022). Recensement général de la population et de l'habitat 2021. Résultats globaux définitifs, <https://www.ins.ci/RGPH2021/RESULTATS%20DEFINITIFS%20FRP21.pdf>



Carte 1 : Localisation des districts et des régions de l'étude

Note : Cette carte est uniquement destinée à l'illustration. Les frontières, les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas une approbation ou une acceptation officielle de l'OIM.

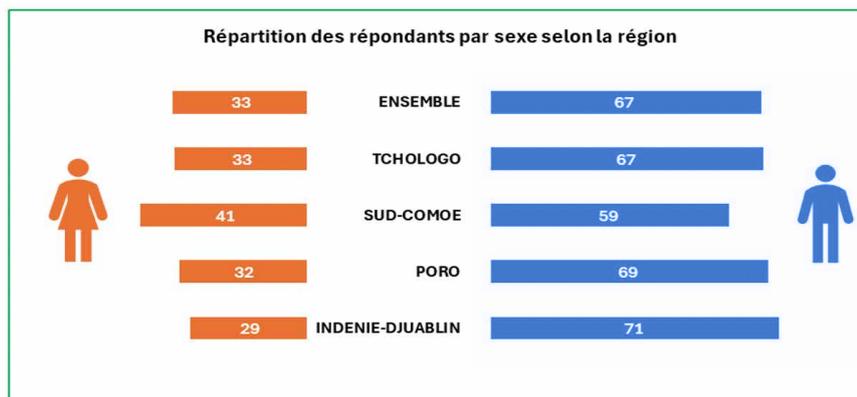


Graphique 1 : Répartition par district et par région des répondants (%)

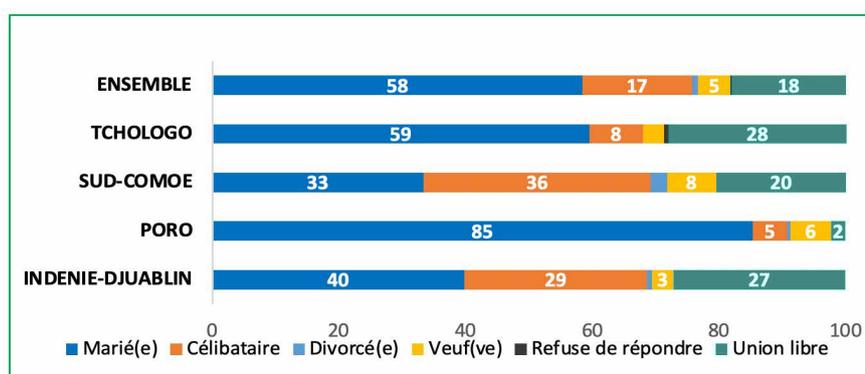
Lien de parenté avec le CM (%)	INDENIE-DJUABLIN	PORO	SUD-COMOE	TCHOLOGO	ENSEMBLE
Chef de ménage (CM)	70	64	55	52	60
Époux (se) du CM	9	20	14	26	18
Fils / Fille	14	7	21	14	13
Père / Mère	2	5	1	4	3
Frère / Sœur	42	2	2	4	3
Neveu/Nièce	0	1	3	0	1
Autres parents	0	1	3	0	1
Sans lien de parenté	0	1	3	0	1

Tableau 3 : Lien de parenté des répondants avec le chef de ménage (CM)

relations de genre au sein des familles en milieu rural. La représentation des hommes est un indicateur de la répartition des rôles en matière de prise de décisions.

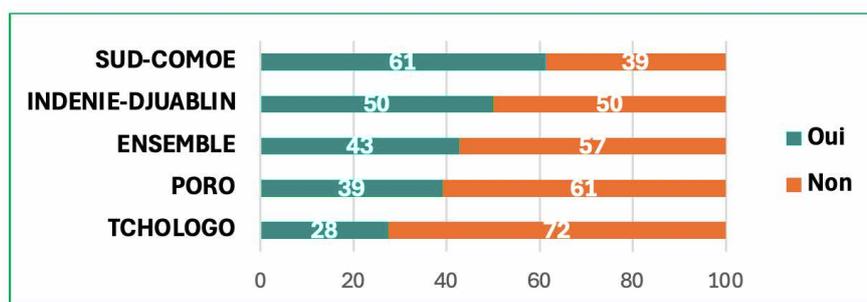


Graphique 2 : Répartition des répondants par sexe selon la région (%)



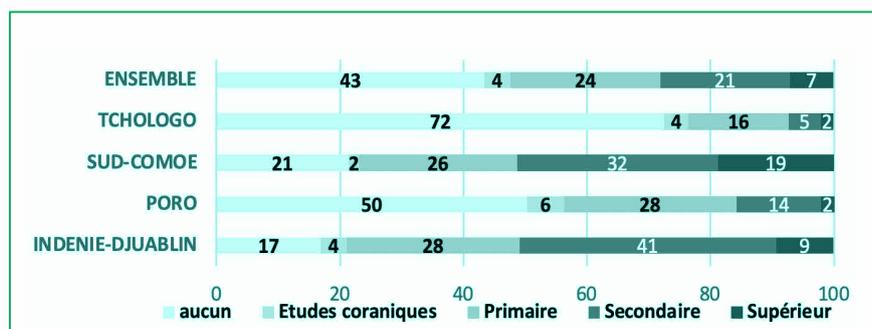
Graphique 3 : Répartition des répondants selon la situation matrimoniale (%)

Le taux d'alphabétisation chez les répondants est plus élevé dans les régions du district de la Comoé. Cette proportion est de 50% dans l'Indénié-Djuablin. Les régions du district des Savanes sont en deçà du taux global (43%). En effet, les taux d'alphabétisation chez les répondants de la région du Poro est de 39% et 27% au Tchologo.



Graphique 4 : Taux d'alphabétisation dans une langue par région (%)

Globalement, 43% des répondants ne sont pas instruits (ni à l'école classique, ni à l'école coranique). Cette proportion est plus élevée dans les régions du district des Savanes : 73% dans le Tchologo et 50% dans le Poro. En revanche, les répondants ayant fréquenté l'école classique représentent 52,3% de l'échantillon. Cette proportion est plus élevée dans l'Indénié-Djuablin (79%) et au Sud-Comoé (77%). Par ailleurs, il convient de noter que la plupart des répondants ayant fréquenté l'école classique ont un niveau primaire (24%) ou secondaire (21%). Seuls 7% des répondants ont un niveau supérieur. Cette proportion est plus élevée au Sud-Comoé avec 19%.



Graphique 5 : Répartition des répondants par niveau d'instruction (%)

Dans l'ensemble, la majorité des répondants occupent un travail avec 53%. C'est le même constat dans toutes les régions avec un pic dans l'Indénie-Djuablin (64%), suivie du Poro (56%) et du Sud-Comoé (55%) et 41% dans la région du Tchologo. Les chômeurs représentent seulement 3% de l'échantillon avec une proportion plus élevée dans l'Indénie-Djuablin avec 4%.

Il faut noter que les femmes ménagères (dans les foyers) sont bien représentées dans l'échantillon avec 17%. Elles sont plus présentes parmi les répondants du Tchologo (20%) et du Poro (18%). Le terme de ménagères désigne des femmes se définissant par la prépondérance à des activités domestiques qu'elles effectuent au sein du ménage. Mais cette définition est de nature à « invisibiliser » l'ampleur du travail productif réalisé par les femmes dans d'autres domaines comme l'agriculture, l'élevage, la transformation de produits agricoles et même dans des activités génératrices de revenus (petit commerce, restauration, etc.). Ce terme ne présente donc pas assez de teneur sociologique apte à mettre en évidence la pluriactivité des femmes.

Statut d'occupation	Indénie-Djuablin	Poro	Sud-Comoé	Tchologo	Ensemble
Occupé	64	56	55	40	53
Chômeur	4	4	3	1	3
En quête du premier emploi	7	4	7	1	4
Ménagère	12	18	15	20	17
Étudiant ou élève	0	1	3	1	1
Retraité	4	3	5	1	3
Rentier	1	9	4	34	13
Autre inactif	8	8	6	1	7

Tableau 4 : Répartition des répondants par statut d'occupation (%)

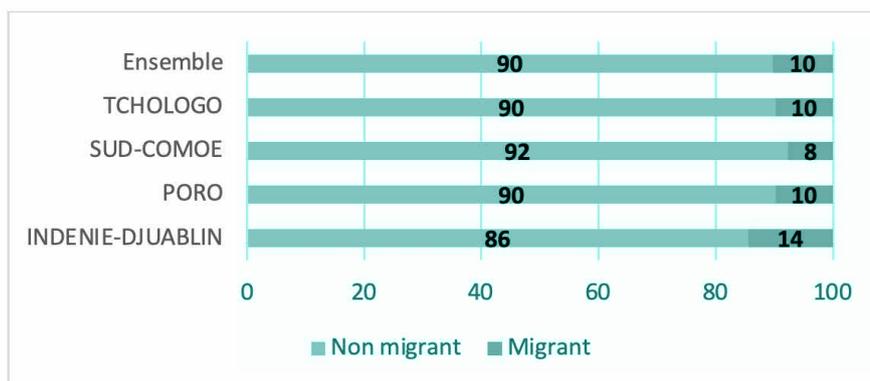
Dans l'ensemble le principal secteur d'activité des répondants est l'agriculture de rente (coton, arachide) avec 41%. C'est le cas dans les régions du Tchologo (67%) et de l'Indénie-Djuablin (56%). Les régions du Poro et du Sud-Comoé constituent les exceptions. En effet, le principal secteur d'activité des répondants du Poro est l'agriculture vivrière et maraîchère (34%) tandis que dans le Sud-Comoé l'activité principale des répondants est le petit-commerce avec 56%.

Activité professionnelle	Indénie-Djuablin	Poro	Sud-Comoé	Tchologo	Ensemble
Aucune activité	8	3	4	2	4
Agriculture de rente	56	33	7	67	41
Agriculture vivrière et maraîchère	6	35	2	16	17
Petit-commerce	14	12	56	3	19
Ouvrier	6	7	7	7	7
Métier du transport	3	2	9	0	3
Activités ménagères	0	0	0	2	0
Employé (service public ou privé)	8	8	15	3	9

Tableau 5 : Répartition des répondants par secteur d'activité (%)

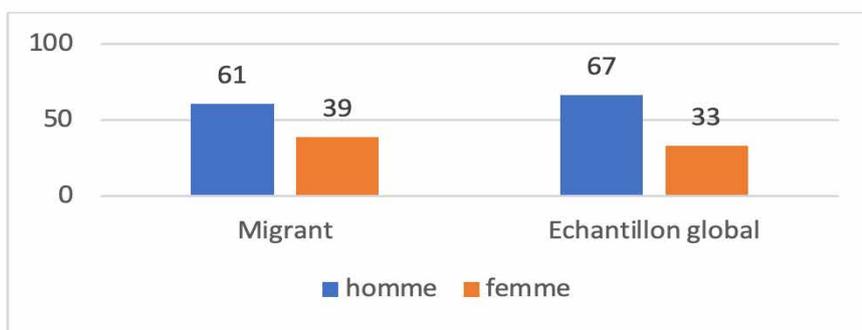
4.2. Profils des migrants

Globalement, la proportion de migrants dans l'échantillon est de 10%. Ce chiffre est plus élevé au Indénié-Djuablin avec une proportion de 14% de migrants contre 10% au Tchologo et au Poro et seulement 8% au Sud-Comoé.



Graphique 6 : Répartition des migrants par district (%)

La répartition par sexe montre que la présence des femmes est plus marquée chez les migrants. En effet, la proportion de femmes parmi les migrants enquêtés est de 39% contre 31% dans l'échantillon global.



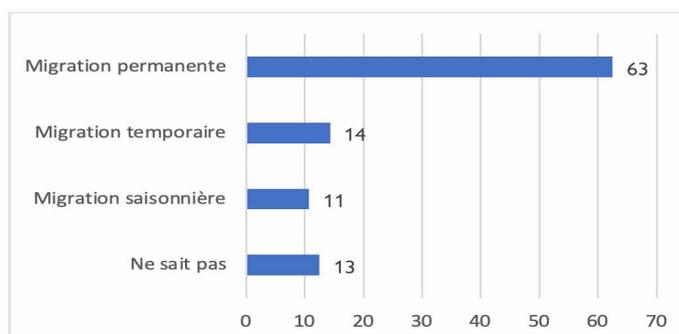
Graphique 7 : Répartition des migrants par sexe (%)

En termes d'âge, les migrants rencontrés sont âgés entre 20 et 79 ans. La distribution par âge révèle qu'ils sont généralement des jeunes et des adultes. Le tableau ci-dessous montre que l'âge moyen des migrants enquêtés est de 42 ans et l'âge médian est de 41 ans. Par ailleurs, $\frac{3}{4}$ des migrants répondants ont moins de 50 ans tandis 50% d'entre eux ont un âge compris en 33 et 50 ans. En fin, les migrants les plus jeunes représentent environ 25% pour un âge inférieur ou égal à 33 ans.

Migrant	Minimum	Q1 (25%)	Médiane	Moyenne	Q3 (75%)	Maximum
Age	20	33	41	42,5	50	79

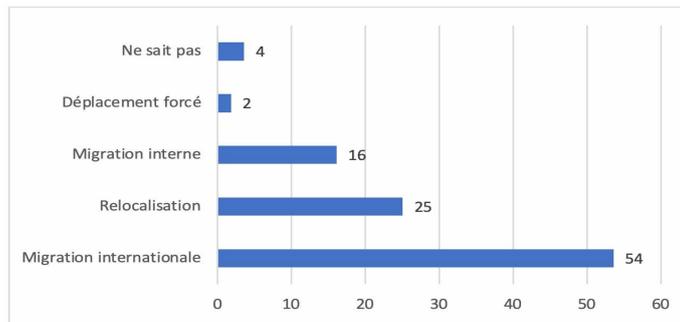
Tableau 6 : Distribution des migrants par âge

Concernant le cycle de mobilité, la plupart des migrants exerce une migration permanente, soit 63% d'entre eux. Par ailleurs, 14% des migrants sont des migrants temporaires tandis que 11% sont des migrants saisonniers.



Graphique 8 : Cycle de mobilité des migrants (%)

La typologie de la mobilité des migrants révèle que la migration internationale est la forme la plus répandue avec une proportion de 54%. Elle est suivie de la relocalisation survenue après un désastre naturel avec 25% des migrants. Enfin, la migration interne enregistre une proportion de 16% tandis que seulement 2% de migrants sont victimes de déplacement forcé.



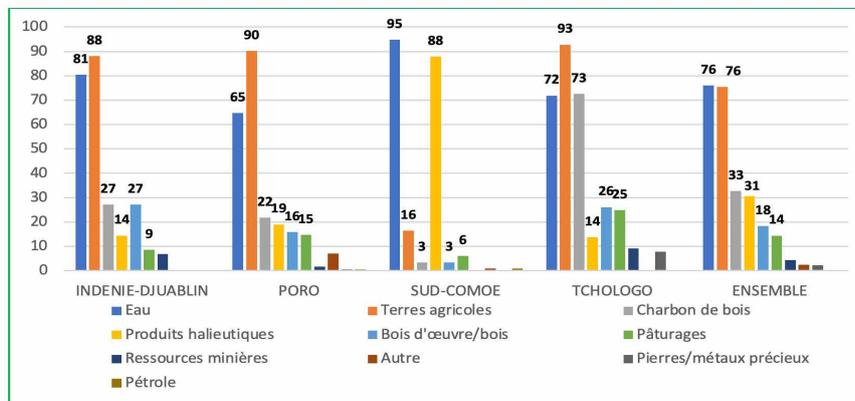
Graphique 9: Type de mobilité des migrants

4.3. Disponibilité et accès aux ressources et principaux changements

Puisque les activités productives sont essentiellement basées sur ces ressources, les menaces pesant sur ces ressources ont donc des conséquences directes sur les conditions de vie et par conséquent sur les dynamiques de mobilité humaine. Le changement climatique vient représenter un déclencheur et/ou un accélérateur de vulnérabilités multiformes face auxquelles les populations sont obligées de s'adapter pour la survie de leurs activités liées à l'agriculture et à la pêche notamment. Globalement, les ressources naturelles les plus disponibles sont : l'eau selon 76% des répondants, suivie des terres agricoles (76%), le charbon de bois (33%) et les produits halieutiques (31%). Cependant, les régions présentent quelques spécificités quant aux ressources les plus disponibles. Une analyse des trois ressources les plus fréquentes permet de relever quelques singularités en fonction des régions. Ainsi, on note :

- Dans l'Indénié-Djuablin, les trois ressources les plus disponibles sont : les terres agricoles (88%), l'eau (81%), le bois (27%) et le charbon de bois (27%) ;
- Au Sud-Comoé, l'eau constitue la ressource la plus disponible avec 95%, suivie des produits halieutiques (88%) et des terres agricoles (16%);
- Dans la région du Poro, les terres agricoles sont disponibles selon 90% des répondants, suivies de l'eau (65%) et le charbon de bois (22%) ;
- Enfin, la région du Tchologo est marquée par la disponibilité des terres agricoles (93%), du charbon de bois (73%) et de l'eau (72%).

Ces ressources servent de soubassement aux activités économiques menées par les populations. Certaines ont des conséquences écologiques directes en termes de déboisement notamment le charbon de bois qu'on retrouve dans chacune des quatre régions. Cette place s'explique par le fait qu'il constitue une des principales sources d'énergie dans les localités rurales. Les régions de l'étude sont essentiellement marquées par la prédominance des activités agricoles à l'exception des zones proches du littoral de la région du Sud-Comoé où la pêche constitue l'activité économique dominante.



Graphique 10 : Disponibilité des ressources naturelles selon la région (%)

Dans l'ensemble, près de neuf répondants sur dix affirment avoir remarqué un changement dans la disponibilité des ressources. Ce sentiment est unanimement partagé selon les régions avec des proportions plus élevée dans la région du Tchologo (95%). Cette proportion est de 90% dans celle du Poro, 88% dans le Sud-Comoé et 81% dans l'Indénié-Djuablin.

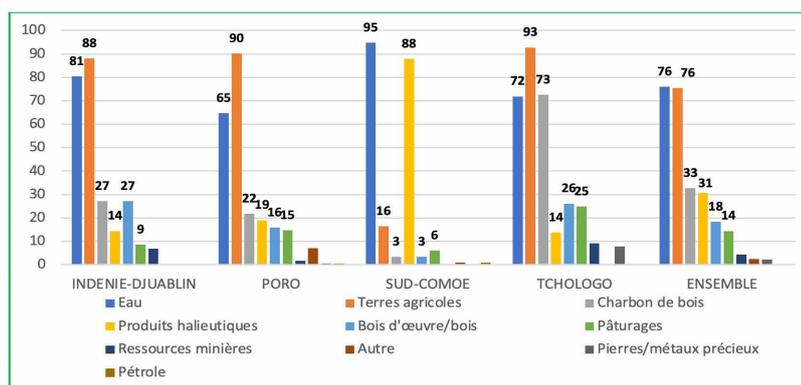
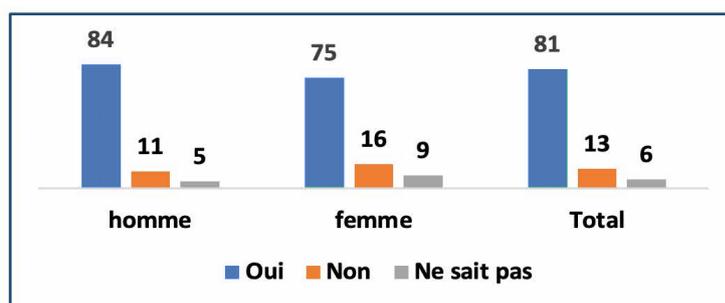


Tableau 7 : Constat d'un changement dans la disponibilité des ressources (%)

Il convient de souligner que le constat des changements environnementaux est plus noté chez les hommes avec un taux de 84% tandis que chez les femmes, ce taux représente 75%.



Graphique 11 : Variation selon le genre du constat d'un changement dans l'environnement (%)

Les proportions des réponses sur la réalité des changements dans la disponibilité des ressources constituent un baromètre pertinent de la prise de conscience par les populations d'un nouveau contexte jugé comme différent de ce qu'elles ont connu dans le passé. Les changements sont perçus à l'aune des changements ressentis de manière empirique et dans le quotidien parce que les « terres ne sont plus productives comme avant » ; « il pleut moins » ; « les températures chaudes sont trop fréquentes » ; « les pauses pluviométriques ont tendance à se multiplier » ; « on n'a plus le cycle pluviométrique qu'on avait dans le passé » ; « la mer est moins poissonneuse », « les forêts sont en train de disparaître » ; « les terres subissent une dégradation qui rend moins propice à certains types d'agriculture » ; « certains cours d'eau s'assèchent trop vite » ; « le manque d'eau a tendance à devenir pérenne » ; « il y a moins de ressources pour des besoins plus grands et une population toujours plus nombreuse » ; « on se sent totalement dérouter face à ce cycle de pluies pouvant être soudaines et dévastatrices puis suivies de pauses totalement inattendues » ; « la mer est en train d'avaler les maisons et rendre les terres impropres à l'agriculture ». On a ici autant de témoignages puisés dans les verbatims et qui expriment aux yeux des populations des constats de changements drastiques dans leurs écosystèmes et qui représentent selon elles autant « d'indices empiriques » de la réalité du changement climatique.

« Le plus souvent c'est quand on attend la pluie et que ça dure. Les pluies peuvent venir successivement trois jours et ces trois jours vous vous dites que ce sera maintenant régulier et c'est en ce moment que vous prenez la décision de planter et de faire certaines choses et après ces deux et trois jours, tu remarques que la pluie ne vient plus sur plus d'un mois. Donc tous les grains que vous avez plantés sèchent dans la terre et meurent. On n'a ces problèmes-là. Avec le soleil pas de soucis mais c'est avec la pluie, souvent le temps est nuageux, on attend la pluie et elle ne vient pas. C'est uniquement le vent et la tempête qu'on reçoit et pendant ce temps d'attente, les plantes sont en train de mourir. On n'a pas de solution, on n'a pas le choix ». - **Source : Entretien individuel semi-structuré avec un homme à Karakoro, Korhogo, région du Poro (district des Savanes)**

« Mais avec les mauvaises pratiques agricoles, tout le monde se plaint, que ça soit les agriculteurs et les éleveurs, il ne pleut plus. Comment l'eau qui était là ! Avec les grosses pluies, vous voyez comment c'est réduit là ! Les forêts, comment c'est réduit là ! tout est tari, c'est les marigots qui sont taris. Voici les productions qui sont là, les villages ont grandi et il y a plusieurs producteurs qui sont là. Alors, si on continue dans ce sens-là, demain qu'est-ce qu'on laisse à nos enfants, le désert, la pauvreté, les maladies et la mort ». - **Source : Entretien individuel avec un responsable associatif à Korhogo, région du Poro (district des Savanes)**

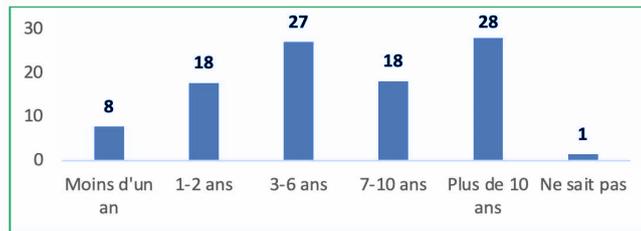
« Les vents violents, la chaleur et le manque d'eau l'assèchement du fleuve Bandama et pour moi c'est le changement climatique qui fait ça ! ». - **Source : Entretien individuel semi-structuré avec un homme à Ouattaradougou, Dikodougou, région du Poro (district des Savanes)**

« Même ce mois, regarde la nuit de samedi au dimanche, on était tous surpris, or avant ce n'était pas comme ça, Pourquoi je dis ça ? Normalement en mars, il pleut un peu un peu c'est ça qui nous permet de semer nos maïs avant, c'est maintenant les gens ne font rien inné, semer les maïs jusqu'à mars, avril, mai on coupe. Si toi tu respectes quoi ! En même temps tu sème, mai juin tu coupes ; ça fait 3 fois euh 2 fois tu peux faire ta récolte. Mais il y a beaucoup de changement. Et la chaleur elle est intense, malgré qu'il pleuve mais on ne peut pas rester dans les chambres ». - **Source : Focus groupe mixte à Vitré 1, Sud-Comoé (district de la Comoé)**

« Il pleut au moment où il ne doit pas pleuvoir, il faut chaud au moment où on ne doit pas voir la chaleur. Avant on était en période sèche, maintenant c'est période de la pluie, Donc tout ça fait passer des changements ». - **Source : Focus groupe avec les hommes à Mossou, Sud-Comoé (district de la Comoé)**

Encadré 2 : Les pauses pluviométriques et la « perturbation des cycles pluviométriques », une « nouvelle » situation illustratrice de la réalité du changement climatique ?

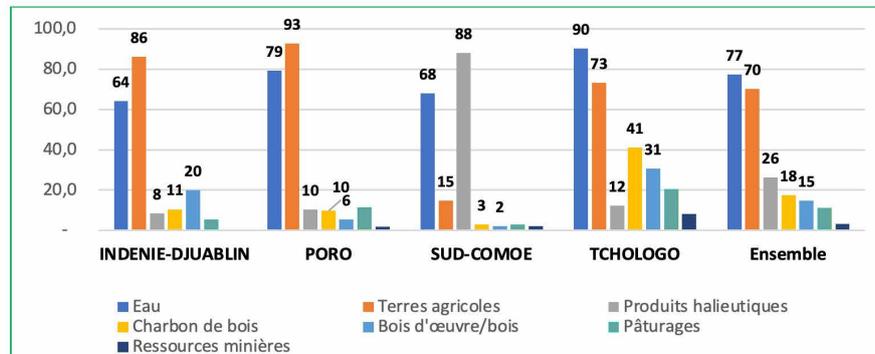
Parmi les répondants ayant remarqué des changements dans la disponibilité des ressources, la majorité témoignent avoir fait ce constat dans les dix dernières années, soit 71% d'entre eux. Par ailleurs, 27% les ont remarqués en trois et six ans, 18% entre sept et dix ans et 18% entre un et deux ans. Cependant, 28% d'entre eux ont affirmé avoir remarqué des changements dans la disponibilité des ressources depuis dix ans ou plus.



Graphique 12 : Date de constat des changements dans la disponibilité des ressources naturelles (%)

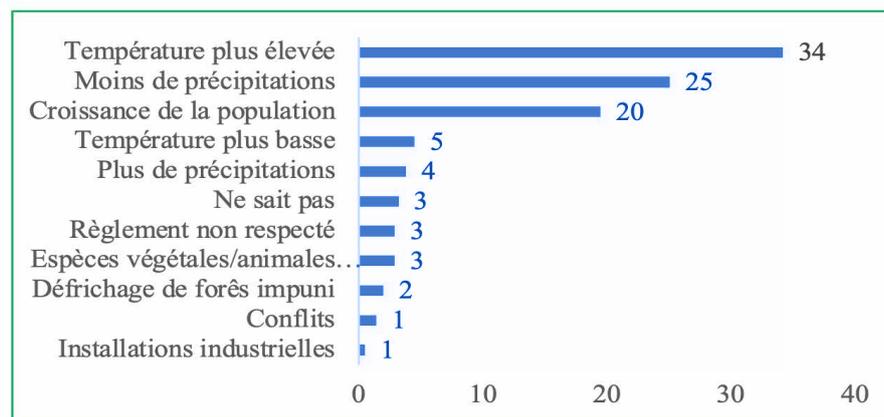
Pour ce qui est des ressources affectées par les changements quant à leur disponibilité, les plus citées globalement sont : l'eau (77%), les terres agricoles (70%), les produits halieutiques (26%) et le charbon de bois (17%). Les ressources naturelles les plus affectées varient selon la région. Ainsi :

- Dans l'Indénié-Djuablin, les trois (3) ressources les plus affectées sont : les terres agricoles (86%), l'eau (64%) et le bois (20%) ;
- Dans le Sud-Comoé, les produits halieutiques (88%), l'eau (68%) et les terres agricoles (15%) ont connu plus de changement concernant leur disponibilité ;
- Dans la région du Poro, il s'agit des terres agricoles (93%), de l'eau (79%) et les produits halieutiques (10%) ;
- Enfin, dans le Tchologo, ce sont l'eau (90%), les terres agricoles (73%) et le charbon de bois (41%) qui sont les plus affectées par ces changements.



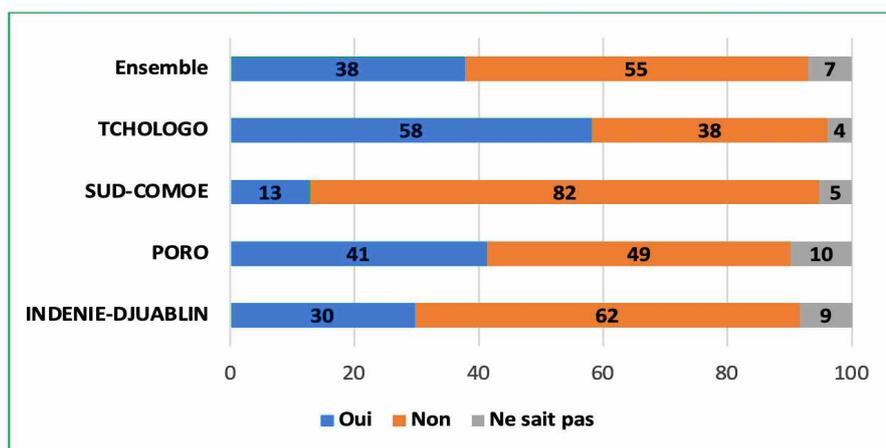
Graphique 13 : Ressources affectées par des changements dans leur disponibilité (%)

En ce qui concerne les raisons de la baisse de la disponibilité des ressources, les facteurs climatiques ont été les plus évoqués avec 34% pour l'élévation des températures et 25% pour la baisse des précipitations. Par ailleurs, la croissance démographique est considérée par un répondant sur cinq comme raison principale de la baisse de la disponibilité des ressources naturelles.



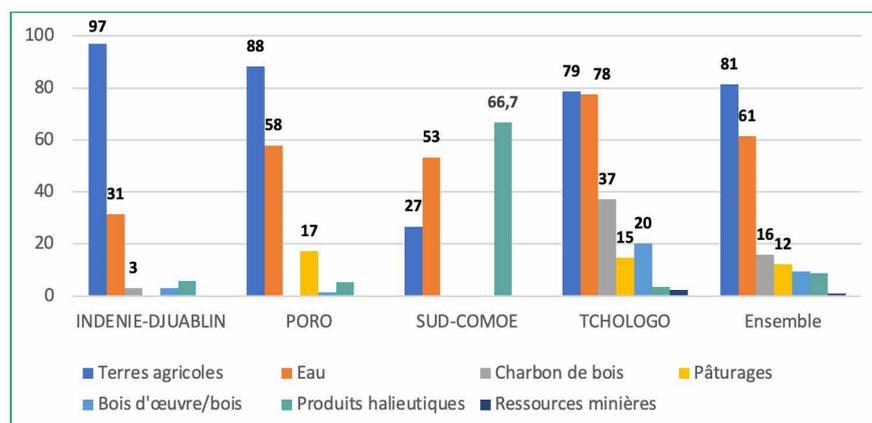
Graphique 14 : Raison principale de la baisse de la disponibilité des ressources (%)

Globalement 37% des répondants témoignent qu'il existe dans leur localité des conflits dans l'utilisation des ressources naturelles. Cette proportion est plus élevée dans la région du Tchologo avec 58,2% des répondants, suivie de celle du Poro (41%) et de l'Indénié-Djuablin (30%). Cependant, les conflits autour des ressources naturelles semblent moins fréquents au Sud-Comoé avec seulement 13% qui ont déclaré avoir noté leur existence dans cette région.



Graphique 15 : Existence de conflits dans l'utilisation des ressources naturelles

Dans l'ensemble, les ressources naturelles faisant le plus objet de conflits sont les terres agricoles (81%), l'eau (61%) et le charbon de bois (16%). Cependant, ces ressources varient selon les régions. En effet, si l'eau et les terres agricoles font souvent l'objet de conflits dans toutes les régions de l'étude sauf au Sud-Comoé, d'autres ressources sont à l'origine de conflits, spécifiquement dans certaines régions. C'est le cas des pâturages dans la région du Poro selon 17% des répondants de cette région et des produits halieutiques qui ont été relevés par deux répondants sur trois dans la région du Sud-Comoé. Dans le Tchologo, en plus de l'eau et des terres agricoles, le charbon de bois et le bois sont sources de conflits avec des proportions respectives de 37% et 20% des répondants de cette région.



Graphique 16 : Ressources naturelles affectées par les conflits concernant leur utilisation (%)

La fréquence des conflits a été exprimée avec force dans les entretiens individuels et collectifs. Les conflits ayant pour principal objet l'accès, l'usage ou le contrôle des ressources naturelles ont été largement abordés dans les discours. Des ressources en raréfaction dans un contexte où les besoins s'accroissent du fait de la croissance démographique, de l'arrivée de nouveaux acteurs (transhumants, réfugiés, migrants) ou des compétitions entre producteurs (agriculteurs, orpailleurs, etc.) sont considérées par les populations comme appelées à s'accroître, le tout est aggravé par des pratiques anthropiques pouvant être néfastes pour la préservation des ressources naturelles.

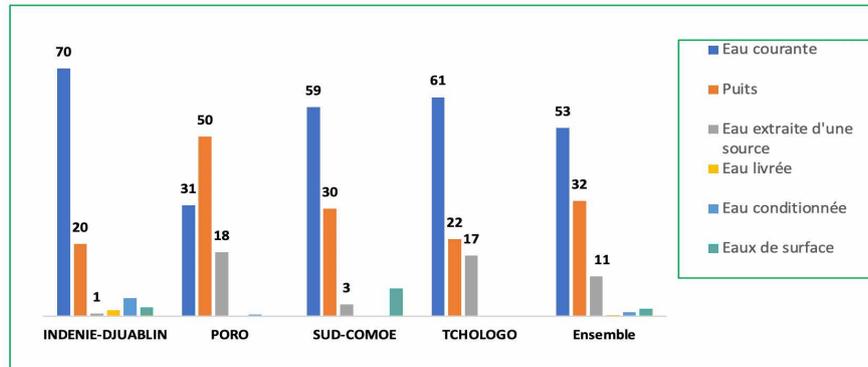
- « Donc ça fait un désavantage et puis l'autre chose aussi, au niveau de l'immigration si on reçoit des gens, la compétition sur les ressources peut venir et c'est ce qui crée les conflits fonciers. Vous allez voir les gens viennent et après il y a des palabres partout parce qu'il y a des conflits de cohabitation ». - **Entretien individuel avec un homme à Korhogo, Poro (district des Savanes)**
- « Les gens migrent pour avoir une terre fraîche afin d'avoir une récolte abondante pour un certain temps, mais le même problème peut se poser là-bas et également des conflits plus tard ». - **Source : Entretien individuel avec un responsable associatif à Korhogo, région du Poro (district des Savanes)**
- « Les vents violents, la chaleur et le manque d'eau l'assèchement du fleuve Bandama et pour moi c'est le changement climatique qui fait ça ! ». - **Entretien individuel avec une femme à Dikodougou, Poro (district des Savanes)**
- « Les bœufs nous fatiguent beaucoup aussi, quel que soit les méthodes qu'on trouve pour protéger nos cultures, ils viennent tout détruire et le peu d'eau qui reste dans les rivières, ils viennent tout boire (...). Il y a toujours donc des conflits à gérer ». - **Focus groupe avec les hommes à Boron, Poro (district des Savanes)**
- « C'est ça même qui nous fatigue ici, affaire de bœuf là. Ce sont ceux d'ici même, les propriétaires de bœuf là ici il y a toujours palabres ». - **Entretien individuel avec un homme à Agnibilekrou, Indénié-Djuablin (district de Comoé)**

Encadré 3 : Des conflits autour de l'accès, du partage et du contrôle des ressources naturelles devenus plus fréquents dans un contexte de leur raréfaction et d'accroissement des pressions d'acteurs de plus en plus nombreux

L'eau est au centre des convoitises dans les régions faisant à des difficultés liées à sa disponibilité, particulièrement dans les localités du district des Savanes. Les deux principales sources d'eau sont :

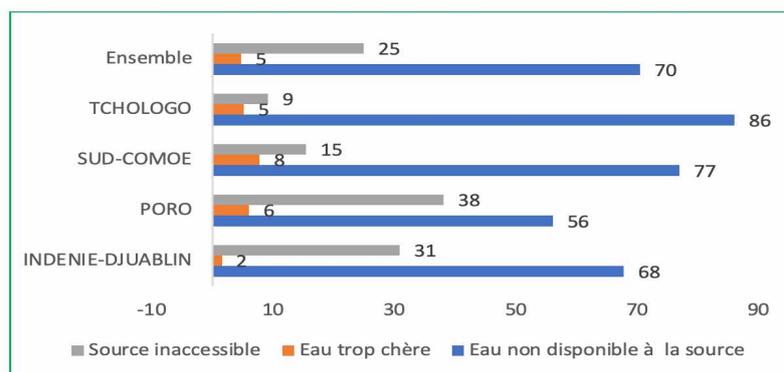
- L'eau courante (52,8%) provenant des forages (17%), des robinets publics ou bornes-fontaines (15%) et des branchements domestiques (13%) ;
- Les puits (32%) avec 21% pour les puits protégés et 11% pour les puits non protégés.

Dans la région du Poro, les puits sont les principales sources d'eau selon 50% des répondants. Par ailleurs, les eaux de source sont plus utilisées dans le Poro et le Tchologo avec des proportions respectives de 18% et 17% des répondants de ces régions.



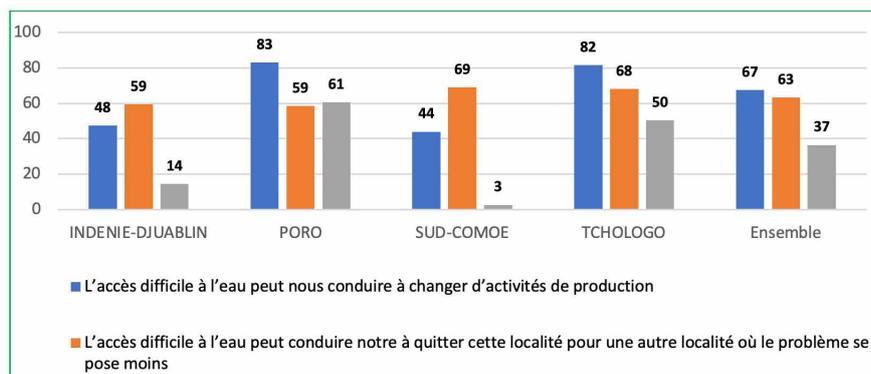
Graphique 17 : Principales sources d'eau par région (%)

Pour ce qui est des contraintes d'accès à l'eau dans les localités de l'étude, celle la plus évoquée est l'indisponibilité de l'eau à la source avec 70% de tous les répondants. Par ailleurs, 25% des répondants ont également mentionné l'accès impossible à la source. Cette proportion est plus élevée dans la région du Poro avec 38% et dans celle de l'Indénie-Djuablin avec 31%.



Graphique 18 : Raisons principales d'un accès difficile à l'eau (%)

L'analyse des opinions sur les conséquences éventuelles de l'accès à l'eau révèle que 67% des répondants pensent que l'accès difficile à l'eau peut mener au changement d'activités de production. Par ailleurs 63% d'entre eux pensent que cela peut conduire à la migration vers une localité où l'accès est plus facile tandis que 36% des répondants jugent que l'accès difficile à l'eau est source de conflits dans la localité. Cette proportion est plus élevée dans le Poro (61%) et le Tchologo (50%). Ces deux régions sont confrontées à plus de vulnérabilités dans ce domaine.



Graphique 19 : Opinions sur les conséquences éventuelles d'un accès difficile à l'eau (%)

Les populations ont souvent indexé la vétusté des infrastructures telles que les barrages, les forages, le tarissement des puits, l'augmentation de la demande, les coupures d'eau, sa qualité pouvant être médiocre lorsqu'elle est disponible. Le manque d'eau est un problème qui requiert des solutions urgentes selon les populations. Faut de quoi, leurs conditions de vie et leurs activités de production (maraîchage) seront durablement affectées par ces contraintes sans compter les conflits qui risquent d'être attisés pour l'accès à cette ressource et son partage par différents usagers (consommateurs, maraîchers, éleveurs transhumants, etc.).

« Donc ça fait un désavantage et puis l'autre chose aussi, au niveau de l'immigration si on reçoit des gens, la compétition sur les ressources peut venir et c'est ce qui crée les conflits fonciers. Vous allez voir les gens viennent et après il y a des palabres partout parce qu'il y a des conflits de cohabitation ». - **Entretien individuel avec un homme à Korhogo, Poro (district des Savanes)**

« Les gens migrent pour avoir une terre fraîche afin d'avoir une récolte abondante pour un certain temps, mais le même problème peut se poser là-bas et également des conflits plus tard ». - **Source : Entretien individuel avec un responsable associatif à Korhogo, région du Poro (district des Savanes)**

« Les vents violents, la chaleur et le manque d'eau l'assèchement du fleuve Bandama et pour moi c'est le changement climatique qui fait ça ! ». - **Entretien individuel avec une femme à Dikodougou, Poro (district des Savanes)**

« Les bœufs nous fatiguent beaucoup aussi, quel que soit les méthodes qu'on trouve pour protéger nos cultures, ils viennent tout détruire et le peu d'eau qui reste dans les rivières, ils viennent tout boire (...). Il y a toujours donc des conflits à gérer ». - **Focus groupe avec les hommes à Boron, Poro (district des Savanes)**

« C'est ça même qui nous fatigue ici, affaire de bœuf là. Ce sont ceux d'ici même, les propriétaires de bœuf là ici il y'a toujours palabres ». - **Entretien individuel avec un homme à Agnibilekrou, Indénié-Djuablin (district de Comoé)**

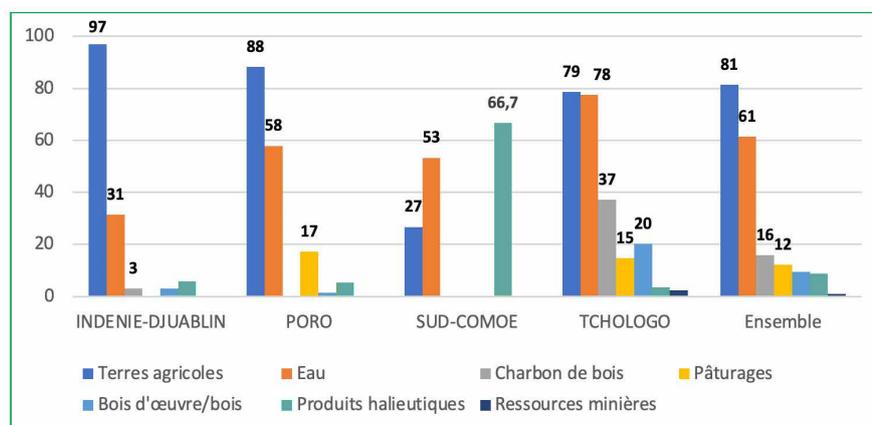
Encadré 4 : « Faute d'eau, on est obligé d'aller ailleurs ou de faire autre chose »

L'eau comme motrice de migration, comme source de conflits ou de reconversion professionnelle comme souligné ci-dessus amène à reconnaître la centralité de l'eau. Agir sur ces types de mobilités ou les prendre en considération dans un cadre de gouvernance ne peut faire l'impasse sur la nécessité de développer des actions spécifiques pour réduire les vulnérabilités liées à l'accès à l'eau pour renforcer la résilience des populations.

4.4. La dégradation environnementale, le changement climatique et leurs multiples conséquences

4.4.1. Constats de changements dans l'environnement

Globalement, dans les quatre régions de l'étude, quatre répondants sur cinq ont déclaré avoir constaté des changements dans l'environnement. Cette proportion est plus élevée dans le Tchologo avec 91%, suivi du Poro (79%) et de l'Indénié-Djuablin (79), et du Sud-Comoé (73%). Les deux régions du district des Savanes ainsi que celle de l'Indénié-Djuablin ont enregistré les proportions les plus importantes de personnes ayant fait le constat de changements de l'environnement en raison des mutations les plus importantes enregistrées par les écosystèmes de leurs localités et leur dépendance plus accrue de leurs activités économiques de production envers les ressources naturelles et des facteurs de production (foncier agricole, eau de pluie) qui sont directement affectées par le changement climatique et la dégradation environnementale.



Graphique 20 : Constat des changements environnementaux et climatiques (%)

4.4.2. Date de constat des changements environnementaux

Parmi les répondants ayant observé des changements environnementaux, 40% d'entre eux ont fait le constat au cours des cinq dernières années. Cependant, 20% les ont remarqués il y a entre six et dix ans et 14% ont fait la remarque il y a moins d'un an.



Graphique 21 : Date de constat des changements environnementaux et climatiques (%)

4.4.3. Le binôme eau et terres à l'épreuve de la dégradation environnementale et du changement climatique

Dans l'ensemble, les changements environnementaux constatés par les répondants se manifestent le plus souvent par la dégradation des sols selon 60% d'entre eux, les sécheresses plus fréquentes (59%), la pénurie d'eau (43%) et l'assèchement des cours d'eau (38%). Partout, le binôme eau et terres, surtout les changements qui les affectent et durcissent les conditions d'existence, a été fortement souligné.

« Nous n'avons pas d'eau et nos terres sont infertiles. Les terres deviennent de plus en plus infertiles car ce sont les mêmes sols qu'on utilise à plusieurs reprises, il n'y a pas de repos pour la terre ». - Focus groupe avec les hommes à Djonkokaha, Koumbala, région du Tchologo (district des Savanes)

Encadré 5 : Le binôme eau et terres au centre des préoccupations

Les caractéristiques principales des changements environnementaux telles que mentionnées dans le tableau ci-dessous sont communes quasiment à toutes les régions sauf celle du Sud-Comoé. En effet, dans le Sud-Comoé, les changements environnementaux les plus fréquents selon les répondants sont : l'avancée de la mer (67%), la salinisation de l'eau et des terres (39%) et une mer moins poissonneuse (43%). Ce qui met en exergue la singularité de cette région située sur le littoral. Les contraintes majeures sont fortement liées aux incidences de l'érosion côtière et de ses corollaires (salinisation, raréfaction des ressources halieutiques, ensablement, etc.).

Caractéristiques des changements (%)	Régions				Ensemble
	Indénié-Djuablin	Poro	Sud-Comoé	Tchologo	
Dégradation des sols	71	66	29	67	60
Sécheresses plus fréquentes	57	81	9	68	59
Pénurie d'eau	51	59	5	43	43
Assèchement des cours d'eau	10	60	1	55	38
Perturbation du calendrier pluviométrique	11	29	28	24	24
Avancée du désert	14	26	5	16	17
Disparition d'espèces végétales/animales	6	17	9	23	15
Irrégularité du temps	12	25	3	13	15
Avancée de la mer	0	0	67	1	13
Salinisation de l'eau et des terres	0	1	39	13	11
Mer moins poissonneuse	0	1	43	0	8
Fréquence des inondations	9	0	28	1	7
Moins de pâturages	0	5	3	2	6
Canicules plus fréquentes et plus intenses	18	1	9	0	5
Exploitation minière plus dangereuse	0	1	0	0	0,4

Tableau 8 : Manifestations des changements environnementaux et climatiques (%)

4.4.4. Variation selon le genre de la perception des manifestations des changements environnementaux

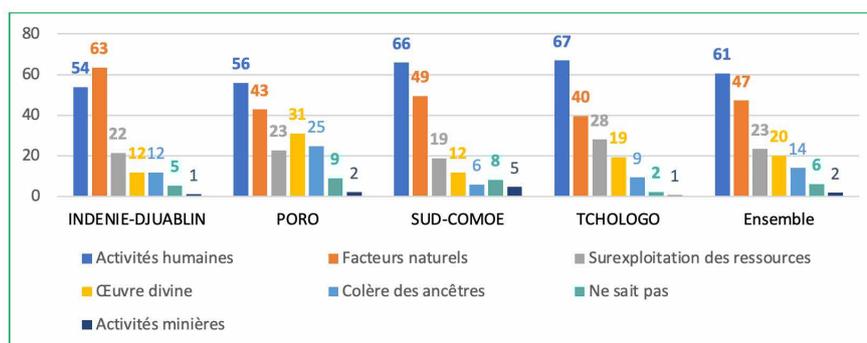
Les changements environnementaux constatés par les répondants se traduisent principalement par des sécheresses plus fréquentes, selon 61% des hommes et 54% des femmes, et par la dégradation des sols, notifiée par 61% des hommes et 59% des femmes. En troisième position, la pénurie d'eau est citée par 47% des hommes et 33% des femmes. Par ailleurs, d'autres manifestations ont été relevées, bien que dans des proportions moindres, telles que l'assèchement des cours d'eau (environ 37% pour les deux sexes) et la perturbation du calendrier pluviométrique, mentionnée par 22% des hommes et 26% des femmes. De plus l'avancée du désert est signalée par 18% des hommes et 14% des femmes, tandis que la disparition d'espèces végétales et animales est mentionnée par 17% des hommes et 13% des femmes.

Manifestations des changements	Homme	Femme
Sécheresses plus fréquentes	61	54
Dégradation des sols	61	59
Pénurie d'eau	47	33
Assèchement des cours d'eau	39	37
Perturbation du calendrier pluviométrique	23	26
Avancée du désert	18	14
Disparition d'espèces végétales/animales	17	13
Irrégularité du temps	14	17
Avancée de la mer	12	15
Salinisation de l'eau et des terres	9	16
Moins de pâturages	7	4
Fréquences des inondations	6	10
Mer moins poissonneuse	6	14
Canicules plus fréquentes et plus intenses	5	7
Exploitation minière plus dangereuse	0	1

Tableau 9 : Variation selon le genre de la perception des manifestations des changements environnementaux (%)

4.4.5. Causes de la dégradation environnementale : les activités humaines indexées

Parmi les causes de la dégradation environnementale, les activités humaines sont majoritairement pointées du doigt. En effet, 61% des répondants les considèrent comme étant à leur origine alors qu'ils ne sont que 47% à expliquer les changements environnementaux par les facteurs naturels (47%). Par ailleurs, 23% des répondants ont évoqué la surexploitation des ressources et 20% pour l'œuvre divine. En termes de répartition régionale, les proportions sont quasiment identiques dans toutes les régions à l'exception de celle de Indénié-Djuablin où la cause la plus évoquée sont les facteurs naturels (géographie, végétation, écosystèmes, pluviométrie, etc.). En outre, un répondant sur quatre de la région du Poro pense que les changements environnementaux constatés sont dus à la colère de leurs ancêtres. Ce qui a une signification socio-anthropologique très forte pour des peuples de la région fortement attachés à leurs traditions culturelles et s'appuient sur les récits et les représentations populaires pour lire et décrire le monde.



Graphique 22 : Causes de changements environnementaux (%)

La prépondérance donnée aux facteurs anthropiques pour expliquer la dégradation de l'environnement mérite de permettre la réflexion autour d'actions à mettre en œuvre pour changer les activités humaines jugées néfastes à l'environnement. Ce résultat peut être considéré comme une invite à l'action puisque comme souligné dans un focus groupe dans la région de l'Indénié-Djuablin, « il faut agir sur les pratiques de production qui déciment les forêts et les cours d'eau pour espérer changer les choses ».

4.4.6. Conséquences des changements environnementaux

Dans l'ensemble, on constate que l'une des principales conséquences de ces changements est l'augmentation de la pauvreté. En effet, 51% des répondants citent cela comme une conséquence, avec 51% des hommes et 51% des femmes partageant cet avis.

L'appauvrissement des terres agricoles suit, mentionné par 16% de l'ensemble des répondants, dont 14% des hommes et 18% des femmes. Par ailleurs, des conséquences telles que l'augmentation de la mobilité et une insécurité alimentaire plus aigüe sont respectivement citées par 13% (12% des hommes et 14% des femmes) et 11% (13% des hommes et 6% des femmes) des répondants.



Graphique 23 : Conséquences des changements environnementaux (%)

« On constate qu'il y a trop de soleil, il fait très chaud maintenant et puis la pluie ne vient pas trop comme avant. Il y a des jours où il y a trop de pluie. Il y a aussi des jours où il y a trop de soleil, ce n'est pas comme avant, tout a changé. Sinon avant là, la pluie tout comme le soleil ça venait bien et normalement, mais maintenant là, ça ne vient pas normalement. Ça nous fatigue. Ça nous fatigue parce qu'on n'est pas habitué à ça. On ne connaissait pas ça avant, mais maintenant là, c'est bizarre et c'est compliqué. On travaille dur sur le soleil mais on gagne peu, ce qui n'était pas le cas avant ». - **Focus groupe avec les femmes à Fahala, Tiononiaradougou, région du Poro (district des Savanes)**

« Il y avait 3 rivières autour du village, mais aujourd'hui, c'est le barrage seul qui est là. Toutes les rivières ont tari. Les gros marigots qui existaient à notre temps où on plongeait dedans là, tout est sec, donc ce n'est plus comme avant ». - **Entretien individuel avec un homme à Nahouokaha, Napiéléougou, région du Poro (district des Savanes)**

« Quand la pluie doit venir et ça ne vient pas là et c'est au moment où on doit cultiver le riz on a besoin de la pluie et puis la pluie ne vient pas. Du coup le riz sèche dans les bas-fonds. - **Entretien individuel, Paindiakaha, Korhogo, région du Poro (district des Savanes)**

« Il y avait beaucoup d'arbres, tout était parfait, mais maintenant là, les gens coupent les arbres, c'est la déforestation si tu veux. En tout cas il y a eu beaucoup de changement au niveau de la nature, c'est ce qui fait également que les choses ont changé ». - **Entretien individuel, Agnibilekrou, région de l'Indénié-Djuablin (district de la Comoé)**

« C'est le « mélange » des saisons ; où il ne pleut plus comme on a des vents violents, le manque d'eau, les cours d'eau sont secs, il ne pleut pas quand il faut et il fait trop chaud. Il y a également des vents violents et des pluies diluviennes qui détruisent nos récoltes surtout l'anacarde qui dans sa période de fleuraison n'a pas besoin de pluie... L'avenir s'assombrit de jour en jour pour nous, on est désespéré aujourd'hui ! ». - **Entretien individuel avec un homme à Boron, Dikodougou, région du Poro (district des Savanes)**

Encadré 6 : Une série « d'indicateurs empiriques » du changement climatique puisés dans le vécu des populations et s'appuyant sur un regard dans le passé

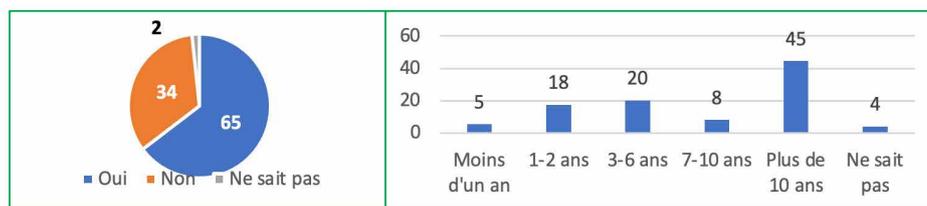
Dans l'ensemble, les événements climatiques extrêmes qui sévissent dans les régions de l'étude sont : des températures plus chaudes (70% des répondants), la sécheresse (66%), des vents violents (34%) et les pluies hors-saison (32%). L'analyse par région montre que le Sud-Comoé se démarque des autres régions avec comme principaux événements climatiques : l'avancé de la mer (62,1% des répondants), les inondations (52,6%), l'érosion (47,4%) et les températures chaudes (44,8%).

Évènements extrêmes	Indénié-Djuablin	Sud-Comoé	Poro	Tchologo	Ensemble
Températures plus chaudes	73	45	81	75	70
Sécheresse	66	12	92	76	66
Vents violents	14	31	44	40	34
Pluies hors saison	33	28	35	31	32
Assèchement des cours d'eau	7	1	41	20	20
Érosion	18	47	18	3	20
Inondations	20	53	1	1	16
Avancée de la mer	1	62	0	0	13
Salinisation	1	33	0	18	12
Feux de brousse	8	0	9	20	10
Avancée du désert	1	1	16	9	8
Tempêtes de sable	1	3	6	1	3

Tableau 10 : Évènements climatiques extrêmes par région (%)

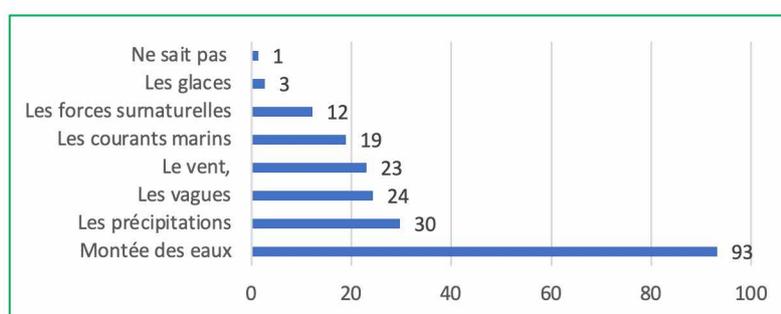
4.4.7. L'érosion côtière et ses impacts sur les mobilités humaines dans le Sud-Comoé

Une attention spécifique a été accordée à l'érosion côtière dans cette étude afin de monter son ampleur et ses menaces sur les habitats et sur les activités socio-économiques dans la région du Sud-Comoé en particulier dans les localités situées le long du littoral. 65% des répondants interrogés dans cette région ont témoigné de l'existence de l'érosion côtière. Parmi eux, près de la moitié ont fait le constat depuis plus de 10 ans, soit 45% d'entre eux.



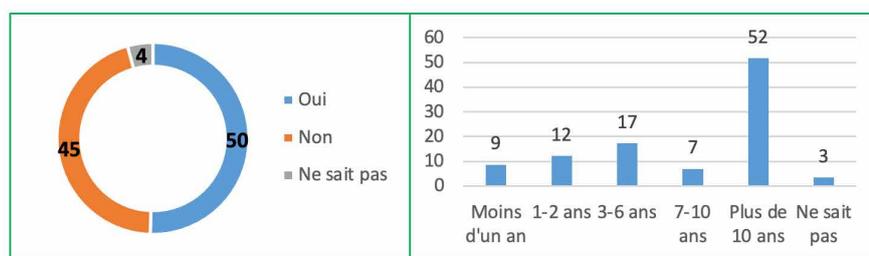
Graphique 24 : Constat de l'érosion côtière et la durée (%)

46% des répondants ont jugé l'ampleur de l'érosion côtière très grave. Par ailleurs, 22% des répondants considèrent que l'ampleur de ce phénomène est devenue alarmante. En ce qui concerne les causes de l'érosion côtière, pratiquement 9 répondants sur 10 pensent que la montée des eaux en est la cause principale. Par ailleurs, 3 répondants sur 10 considèrent qu'il s'agit des précipitations tandis que 1 répondant sur 4 évoque les vagues, 23% indexent les vagues et 19% citent les courants marins.



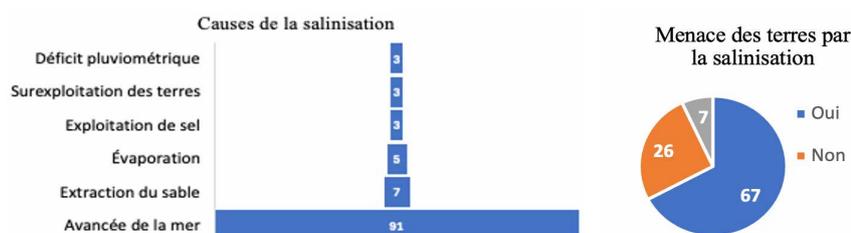
Graphique 25 : Causes de l'érosion côtière (%)

Les principales conséquences de l'érosion côtière sont la salinisation et la perte de terres. La moitié des répondants du Sud-Comoé (50%) ont affirmé que leur localité est confrontée à la salinisation des terres. De même, 52% des répondants attestent que cela dure depuis plus de 10 ans.



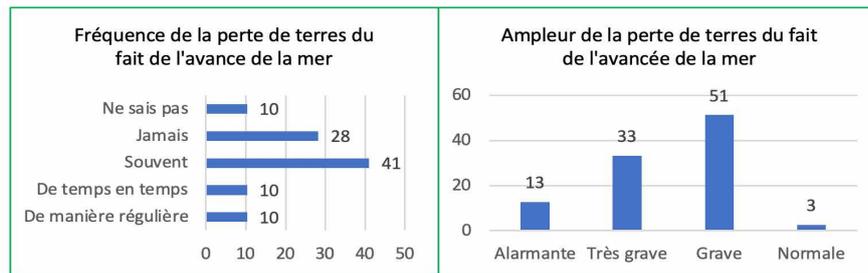
Graphique 26 : Existence de la salinisation des terres et la durée (%)

Concernant les causes de la salinisation des terres au Sud-Comoé, la principale selon neuf répondants sur dix est l'avancée de la mer. Par ailleurs, 67% des répondants trouvent que la salinisation menace leurs terres.



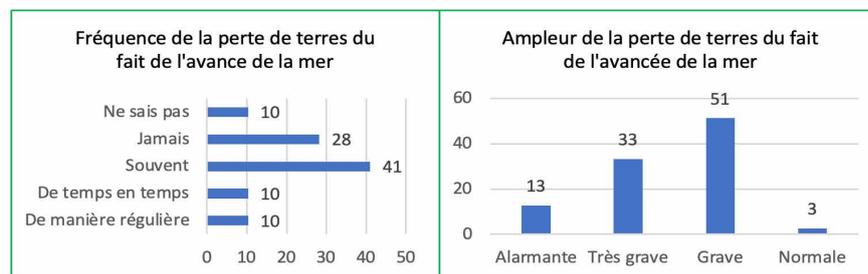
Graphique 27 : Causes de la salinisation et ses menaces sur les terres (%)

Du fait de l'avancée de la mer, environ six répondants sur dix révèlent avoir perdu ou abandonné leurs terres. Pour ce qui est de la perte de terre due à l'avancée de la mer, elle survient souvent selon 41%. L'ampleur de ce phénomène est grave selon 51% des répondants tandis qu'un répondant sur trois trouve que l'ampleur est très grave.



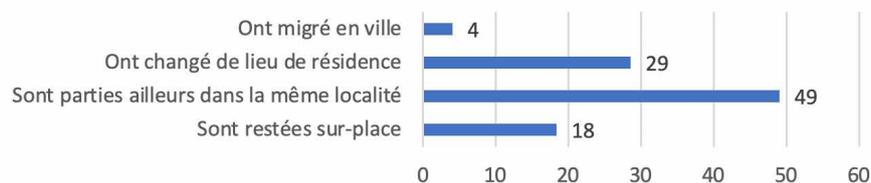
Graphique 28 : Fréquence de la perte des terres et ampleur (%)

Concernant la perte d'habitat due à l'avancée de la mer, 67% des répondants affirment qu'ils en connaissent des victimes. Par ailleurs, la moitié d'entre eux trouve l'ampleur de ce phénomène très grave tandis qu'un répondant sur quatre a jugé la situation alarmante.



Graphique 29: Fréquence et ampleur de la perte des terres du fait de l'avancée de la mer

En réaction à la perte de leur habitat due à l'avancée de la mer, la moitié des répondants a indiqué que les victimes se sont déplacées au sein de leur localité (49%). Par ailleurs, 29% affirment qu'elles ont changé de résidence tandis que 18,4% témoignent qu'elles sont restées sur place. En plus, 96% des répondants ont révélé que les victimes se sont déplacées par leurs propres moyens.



Graphique 30 : Des mobilités essentiellement locales dans un contexte d'érosion côtière (%)

L'avancée de la mer constitue donc la principale menace dans la région du Sud-Comoé. Elle est le principal facteur de mobilité humaine dans un contexte de sinistre dans cette région. Comme la fréquence et l'ampleur de l'érosion côtière sont appelées à s'accroître du fait du changement climatique, il est indispensable pour les acteurs, au premier rang desquels l'État selon la majorité des répondants de mettre en œuvre des programmes de grande envergure pour atténuer les conséquences de cette érosion et pour reloger les populations victimes ou vulnérables. D'ailleurs, interrogés sur les rôles des différents acteurs pour faire face à l'avancée de la mer, 89% des personnes interrogées considèrent que cette lutte est une responsabilité de l'État tandis que 36% considèrent qu'elle incombe aux populations 30% aux acteurs internationaux et 26% aux ONG. Les conséquences de l'érosion côtière ont été au centre des discours des populations dans le Sud-Comoé, en particulier dans les localités situées le long du littoral. Que ce soit à Assinie ou à Grand-Bassam, les entretiens individuels et les focus groupes ont l'occasion de mettre en relief les « drames », les « destructions », les « pertes et dommages » imputables aux houles dévastatrices et aux inondations qui sont dans ces localités les principales intempéries à l'origine de déplacements forcés.

« C'est ces dernières années, même une fois en 2019, tout Bassam était inondé, tout le village était rempli d'eau, l'eau sortait du sol, ma maison même était inondée, du coup les gens étaient obligés d'abandonner leur maison. Moi je n'ai pas dormi chez moi près qu'un mois (...). C'est ceux qui étaient en bordure de mer et qui se sentaient menacés ont dû quitter car ça a «cassé» leurs maisons, en général les vagues viennent la nuit, donc les gens pour éviter que la mer vienne les surprendre sont obligés de quitter (...). Ça peut se justifier, par exemple ceux qui avait leur maison en bordure de mer qui se sont vu un matin être délogés par la mer. Ils vont partir puisqu'ils n'ont plus d'espace là où habiter encore, seront obligés de partir ». - **Entretien individuel avec un homme au Quartier France de Grand-Bassam (Sud-Comoé)**

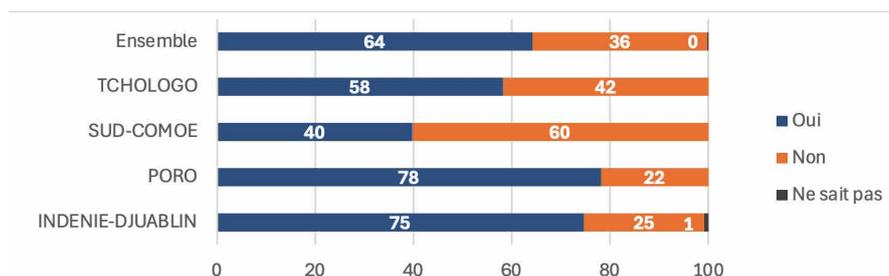
« Avant au bord de la mer, il y avait des cocotiers à plus de 100 m de présentement de là où nous sommes, mais à cause de l'avancée de la mer, tout est parti dans l'eau. Et en plus quand tu sors de la route, tout est dégradé (...). Mais si la mer vient nous chassés là, finalement où on va, on ne s'est pas où aller, on est obligé de rester pour surveiller les risques (...). En août il a eu une forte marée haute qui a détruit tous les maquis et tous les hôtels en bordure de la mer. Avant les gens pouvaient monter en mer facilement sans problème mais maintenant c'est difficile, il y a d'autre même, leur pirogue se casse, d'autres se blessent, si la mer était au moins éloignée, des cocoteraies qui étaient en bordure de la mer, tout a été détruit, même tout dernièrement ils ont replanté encore des petits c'était arrivé au moins à cette taille là, tout a été détruit. » - **Entretien individuel avec une femme à Azuretti, Grand-Bassam, région du Sud-Comoé (District de la Comoé)**

Encadré 7 : Les ravages de l'érosion côtière

4.4.8. Impacts selon le genre du changement climatique et de la dégradation environnementale

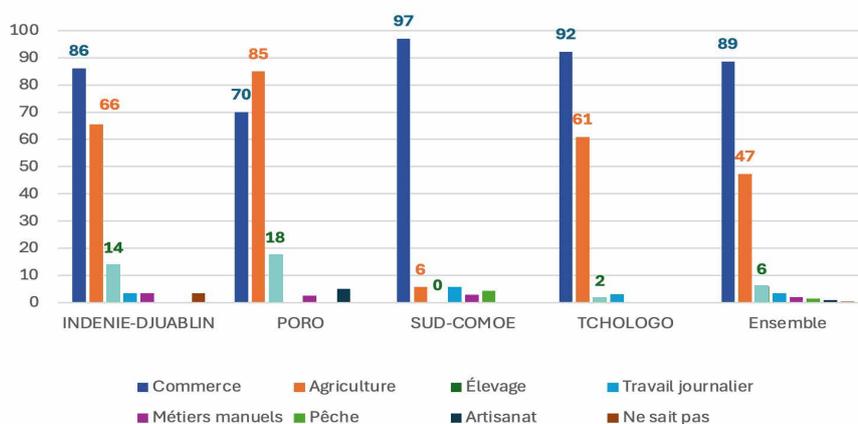
Puisque les impacts du changement climatique et de la dégradation environnementale sont différenciés selon le genre, il était important de mettre en relief leurs impacts sur les inégalités de genre, surtout dans les espaces ruraux où les femmes sont exposées à une superposition de vulnérabilités pouvant être légitimées ou renforcées par des normes socio-culturelles et religieuses.

Dans les quatre régions de l'étude, dans l'ensemble 64% des répondants ont affirmé que les hommes et les femmes de leur localité partagent les mêmes activités. Cependant 36% d'entre eux affirment le contraire. Cette proportion est plus élevée au Sud-Comoé (60%) et au Tchologo (42%). En revanche, elle est plus faible dans le Poro avec 22% des répondants témoignant que les hommes et les femmes de leur localité ont des activités socio-économiques différentes.



Graphique 31 : Partage d'activités socioéconomiques entre les hommes et les femmes (%)

L'activité principale des femmes est le commerce, 89% des répondants ayant témoigné que les hommes et femmes exercent des activités différentes. Cependant, 47% affirment que les femmes pratiquent l'agriculture, et 6% des répondants pour l'élevage. Cette activité d'élevage chez les femmes est plus fréquente dans la région du Poro (17%) et de l'Indénie-Djuablin (14%).

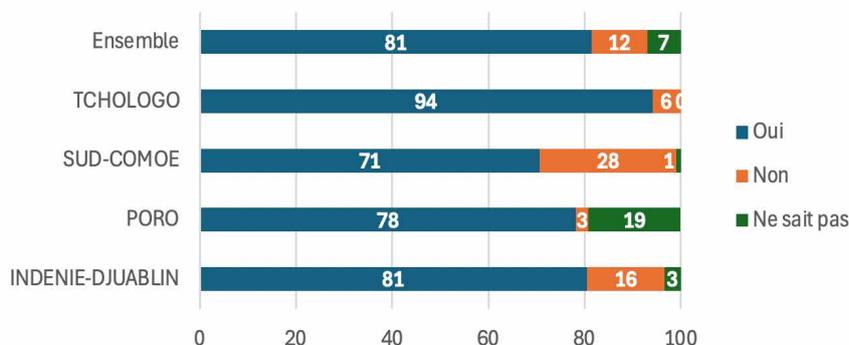


Graphique 32 : Secteur d'activité des femmes (%)

Globalement, 81% des répondants pensent que les changements environnementaux impactent les activités socioéconomiques. Cette proportion est plus élevée dans le Tchologo avec 94%, elle est suivie de l'Indénié-Djuablin avec 80% des répondants. Par ailleurs, cette proportion est de 78% dans le Poro et 71% dans le Sud-Comoé.

4.4.9. Impacts des changements environnementaux sur les activités économiques

Globalement, les principaux impacts des changements environnementaux sur les activités socioéconomiques sont : la baisse des productions agricoles (79%), des conditions de vies plus difficiles (57%), faibles rendements agricoles (44%) et la diminution du cheptel (33%).



Graphique 33 : Constat d'un impact des changements environnementaux sur les activités socioéconomiques (%)

Les impacts les plus importants des changements environnementaux selon les répondants, sont la baisse de la production agricole (83%), les conditions de vie plus difficiles (57%), les faibles rendements agricoles (50%), les sols incultivables (34%). Cette situation est quasiment similaire pour toutes les régions à l'exception du Sud-Comoé qui en plus des impacts communs aux autres régions, subit une baisse des prises de la pêche (49%). Par ailleurs, la disparition des plantes médicinales est également bien relevée dans les régions du Poro (31%) et du Tchologo (28%).

Impacts socio-économiques	Indénié-Djuablin	Sud-Comoé	Poro	Tchologo	Ensemble
Baisse de la production agricole	87	33	92	99	83
Conditions de vie plus difficiles	56	56	57	58	57
Faibles rendements agricoles	45	15	57	66	50
Sols incultivables	38	10	48	37	34
Disparition de plantes médicinales	18	4	31	28	23
Baisse des prises de la pêche	1	49	2	8	12
Plus de conflits	3	0	6	15	7
Diminution du cheptel	0	5	15	2	6
Nouveaux couloirs de pâturage	3	1	1	0	1
Allongement des périodes et des distances de transhumance	2	1	1	0	1
Ne sait pas	0	1	0	1	1

Tableau 11 : Impacts selon la région des changements environnementaux sur les activités socioéconomiques (%)

Les impacts les plus significatifs des changements environnementaux sur les activités socio-économiques varient selon le genre. Ainsi, on observe que :

- Chez les hommes, les principaux impacts cités sont la baisse des productions agricoles (83,4 %), des conditions de vie plus difficiles (58 %), et des rendements agricoles faibles (51,3 %).
- Chez les femmes, la distribution est similaire, avec les mêmes impacts principaux: baisse des productions agricoles (81,3 %), des conditions de vie plus difficiles (55,3 %), et des rendements agricoles faibles (47,3 %).

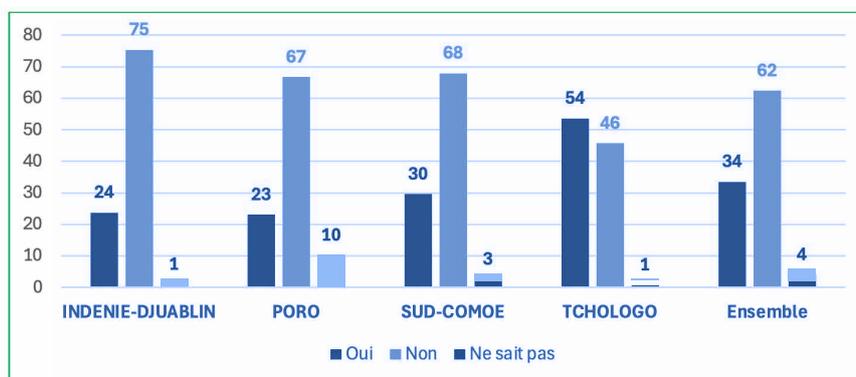
Impact des changements sur les activités	Homme	Femme	Total
Baisse de la production agricole	83,4	81	83
Conditions de vie plus difficiles	58	55	57
Faibles rendements agricoles	51,3	47	50
Sols incultivables	33	36	34
Disparition de plantes médicinales	23	22	23
Baisse des prises de la pêche	10	15	12
Plus de conflits	7	7	7
Diminution du cheptel	7	4	6
Nouveaux couloirs de pâturage	1	1	1
Allongement des périodes et des distances de transhumance	1	1	1

Tableau 12 : Impacts selon le genre des changements environnementaux sur les activités socioéconomiques

4.5. Pratiques de résilience dans un contexte de dégradation environnementale et de changement climatique

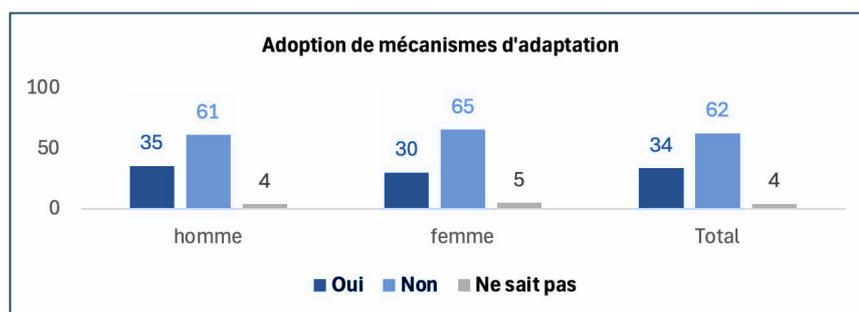
Face à un contexte environnemental en bouleversement et devant l'accélération du changement climatique, la recherche de pratiques adaptatives est d'une importance cruciale pour les ménages ruraux, qui plus est, dans un contexte socio-économique où les pouvoirs publics, malgré les efforts déployés, ont encore du mal à répondre pleinement et efficacement à leurs besoins sociaux de base (accès à l'eau, amélioration des conditions d'existence, équipements de santé, infrastructures éducatives, etc.).

Parmi les ménages rencontrés, 33% ont affirmé avoir adopté des stratégies d'adaptation face aux changements de leur environnement. Cependant, l'ampleur de ces prises d'initiatives varie selon la région. En effet, dans le Tchologo, la majorité des ménages ont adopté des stratégies d'adaptation, soit une proportion de 54% des ménages enquêtés. En revanche, cette proportion est plus faible dans les autres régions avec 23% au Poro et Indénie-Djuablin et 30% dans le Sud-Comoé.



Graphique 34 : Adoption de stratégies d'adaptation face aux changements environnementaux (%)

L'ampleur de ces prises d'initiatives varie également selon le genre. En effet, chez les ménages dirigés par des hommes ainsi que par des femmes, la majorité des répondants ont adopté des stratégies d'adaptation, soient des proportions respectives de 61% et 65% des répondants.



Graphique 35 : Adoption de stratégies d'adaptation face aux changements environnementaux

Dans l'ensemble, les principales actions de résilience des ménages face aux changements de l'environnement sont : le changement de travail (45%), le changement des habitudes de consommation (23%), l'alternance de cultures et des pratiques agricoles (23%) et la création de réserves d'eau ou de nourriture (19%). Il est nécessaire de souligner que la "migration en dehors de ma localité" est considérée comme une pratique d'adaptation par 12% des personnes interrogées. Il convient de signaler que les personnes enquêtées dans l'Indénié-Djuablin (26%), dans le Sud-Comoé (12%) et le Tchologo (12%) ont été plus nombreuses à citer la migration comme forme d'adaptation face aux changements environnementaux. L'ordre de fréquence des actions varie d'une région à une autre. Ainsi, on peut noter :

- Dans l'Indénié-Djuablin, les trois (3) actions les plus mises en œuvre sont le changement de travail (52%), l'alternance de cultures et des pratiques agricoles (30%) et la migration vers une autre localité (26%) ;
- Dans le Sud-Comoé, on retrouve principalement le changement de travail (37%), le changement de logement dans la même localité (37%) et le changement des habitudes de consommation (29%) ;
- Dans la région du Poro, la principale action contre les effets du changement climatique est le changement de travail, selon 50% des répondants ;
- Enfin, dans le Tchologo ce sont principalement : le changement de travail (44%), le changement des habitudes de consommation (32%) l'alternance de cultures et des pratiques agricoles (36%) ainsi que la création de réserves d'eau et/ou de nourriture (32%).

Actions d'adaptation	Indénié-Djuablin	Sud-Comoé	Poro	Tchologo	Ensemble
Changement de travail	52	37	50	44	45
Changement des habitudes de consommation	13	29	6	32	23
Alternance de cultures et des pratiques agricoles	30	4	3	36	23
Création de réserves d'eau et/ou de nourriture	4	13	6	32	19
Migrations en dehors de ma localité	26	12	3	12	12
Changement de logement dans ma localité	4	37	3	4	9
J'ai changé de type de construction d'abri/de matériaux	9	12	0	0	3

Tableau 13 : Actions de résilience face aux changements environnementaux (%)

L'analyse selon le sexe du chef de ménage révèle des distributions assez différentes. Pour les ménages dirigés par des hommes, les deux principales actions sont le changement de travail et le changement de logement dans leur localité, avec des proportions respectives de 45% et 20%. Chez les femmes, les actions principales sont également le changement de travail (47%) et le changement des habitudes de consommation (30%). De plus, l'alternance des cultures et des pratiques agricoles est mentionnée comme une action de résilience par 24,08 % des ménages dirigés par des hommes et 18,6 % des ménages dirigés par des femmes.

Actions d'adaptation	Homme	Femme	Total
Changement de travail	45	47	46
Changement des habitudes de consommation	20	30	23
Alternance de cultures et des pratiques agricoles	25	19	23
Création de réserves d'eau et/ou de nourriture	20	16	19
Migrations en dehors de ma localité	12	12	12
Changement de logement dans ma localité	8	12	9
J'ai changé de type de construction d'abri/de matériaux	4	0	3

Tableau 14 : Actions de résilience face aux changements environnementaux

Par ailleurs, le changement de logement dans la localité qui est une modalité fortement exprimée dans la région du Sud-Comoé met en lumière les ravages de l'érosion côtière sur les habitats qui est symptomatique de la réalité des zones situées le long du littoral. Cette modalité exprime la réalité des déplacements forcés du fait de sinistres imputables aux vagues destructrices à l'origine du rétrécissement du trait de côte.

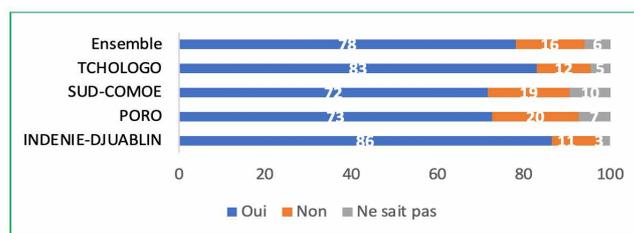
La disparition de plages « avalées » par la mer et « engloutissement » des habitats dans différentes localités d'Assinie ont servi d'illustrations pour évoquer cette menace pesant sur les activités économiques, les habitats et les populations et qui, de leur avis, requièrent des actions urgentes et de taille en termes de protection des habitats, de relogement des populations sinistrées et celles les plus exposées. Faut de quoi, c'est l'avenir de plusieurs localités qui est fortement compromis du fait de la récurrence des houles dévastatrices, particulièrement au moment des grandes marées du mois d'août et de l'avancée inexorable de la mer. Partout, des « indicateurs empiriques » ont été puisés dans le passé par les répondants à travers leurs souvenirs de jeunesse pour exprimer les stigmates de l'érosion côtière.

Comme on peut le constater dans les données quantitatives comme qualitatives, pour faire face à la dégradation de leurs conditions de vie du fait des bouleversements liés à la dégradation environnementale et au changement climatique, les populations des zones d'étude ont recours à une palette de pratiques reposant sur des ajustements internes à travers des changements dans les pratiques de consommation et dans les modes de vie. Néanmoins, les mobilités humaines peuvent jouer un rôle prépondérant dans les dynamiques d'adaptation puisqu'il faut « se chercher » quoique cette « quête » ne soit à la portée de tout le monde.

4.6. Mobilités et « immobilités » dans un contexte de changement climatique et de dégradation environnementale

4.6.1. Existence et caractéristiques de la migration

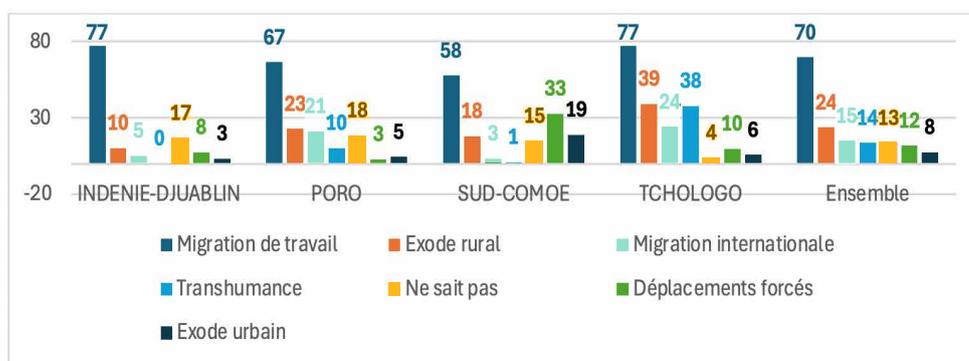
L'enquête quantitative permet de montrer que la migration est une pratique à laquelle ont largement recours les populations dans les quatre sites de l'étude avec cependant des variations régionales. Dans l'ensemble, 78% des répondants ont indiqué que la migration à entendre ici dans son acception large, c'est-à-dire de personnes partant s'établir ailleurs et de personnes venues s'installer dans la région, est un phénomène observable aux yeux des populations. Ce constat est largement exprimé dans toutes les quatre régions de l'étude. Cependant, la proportion des personnes reconnaissant l'existence de la migration est plus élevée dans l'Indénié-Djuablin (86%) et dans la région du Tchologo (83%).



Graphique 36 : Opinions sur l'existence de la migration selon les régions (%)

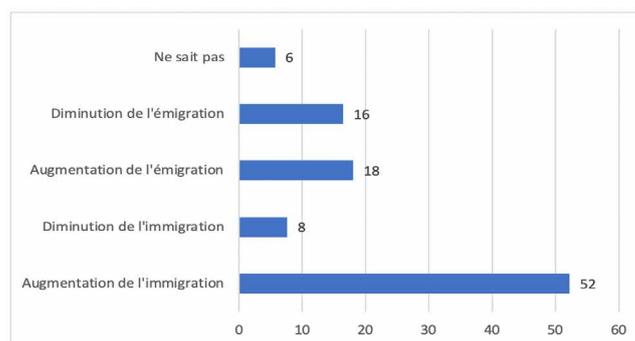
4.6.2. La migration de travail, principale forme migratoire dans un contexte de changement climatique et de dégradation environnementale

Le phénomène migratoire est principalement caractérisé par la migration de travail selon 69% des répondants. Ce constat est quasiment unanime selon les régions : 77% dans le Tchologo et dans l'Indénié-Djuablin, 66% dans le Poro et 58% au Sud-Comoé. Ensuite vient la migration rurale-urbaine qui est mentionnée par 24% des répondants. Cette fréquence est plus élevée dans le Tchologo (39%) et dans le Poro (23%). Quant à la migration internationale, elle est plus marquée dans le Tchologo et le Poro avec respectivement des proportions de 24% et 21%. Par ailleurs, la transhumance est principalement observée dans la région du Tchologo avec 38% des répondants qui l'ont mentionnée.



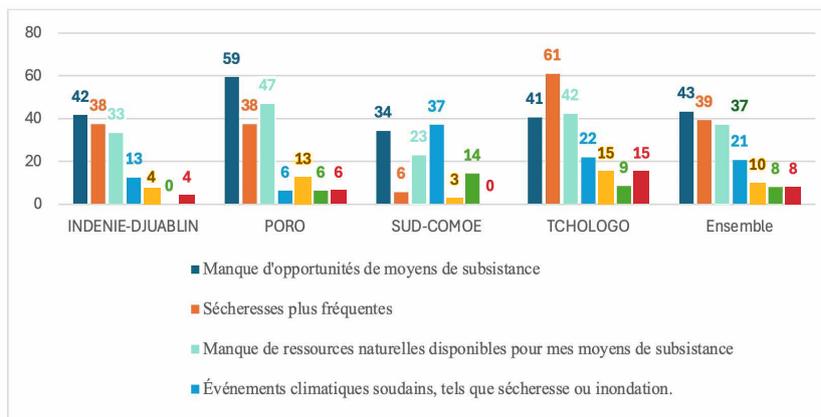
Graphique 37 : Caractérisation de la migration (%)

Concernant les changements observés dans la migration, l'augmentation de l'immigration est le changement le plus observé par les répondants avec une proportion de 52%. L'augmentation de l'émigration est évoquée dans une proportion moindre avec 18%. Cependant, la dynamique de réduction de migration est plus marquée dans l'émigration avec une proportion de réduction de 16% contre seulement 8% pour la réduction de l'immigration.



Graphique 38 : Changements observés dans la migration

Dans l'ensemble, les principales raisons de migration des populations locales sont : le manque d'opportunités et de moyens de subsistance (43%), les sécheresses plus fréquentes (39%) et le manque de ressources naturelles disponibles pour la subsistance (37%). Quasiment c'est la même tendance dans toutes les régions à l'exception du Sud-Comoé où 37% des répondant ont évoqué les événements climatiques soudains (tels que les inondations) comme principale raison de migration.



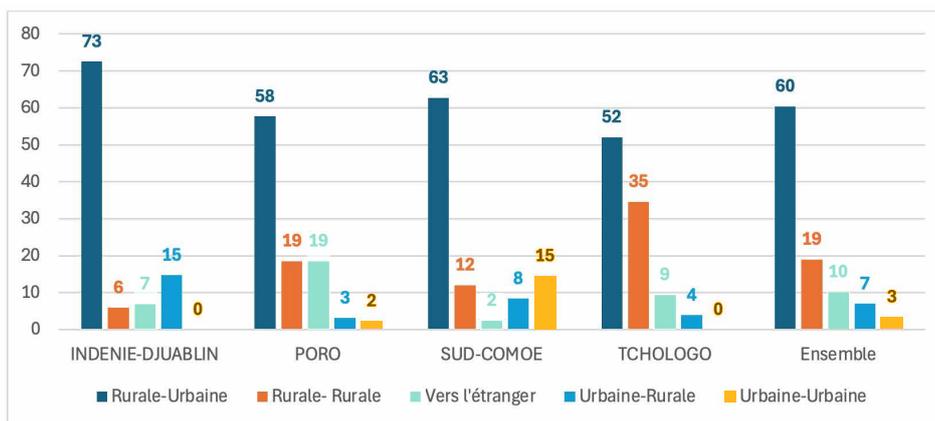
Graphique 39 : Principaux facteurs de migration (%)

« La poule picore là où il y a les graines. C'est là-bas qu'elle s'en va. Si j'ai fait mon champ cette année que je n'ai rien récolté et qu'on me dit que si je vais en ville, je peux me prendre en charge alors je vais en ville. J'abandonne tout et je vais en ville, si je vais en ville et que je vois que ça ne va pas, je vais en exil. Et c'est ce qui pousse nos jeunes à aller en Europe, au Maroc, en France, en risquant de mourir dans la mer parce que le changement climatique fait qu'on n'a pas à manger. Donc on fuit pour aller où il y a à manger (...). Si tout allait bien ici, personne n'aurait voulu partir ailleurs, c'est parce qu'on a des problèmes que les gens vont se chercher en ville ou ailleurs. » - Focus groupe avec les hommes à Djonkokaha, Koumbala, région du Tchologo (district des Savanes)

Encadré 8 : « Le changement climatique fait qu'on n'a pas à manger. Donc, on fuit pour aller où il y a à manger »

4.6.3. Dans un contexte de dégradation environnementale et de changement climatique, une migration rurale-urbaine essentiellement masculine

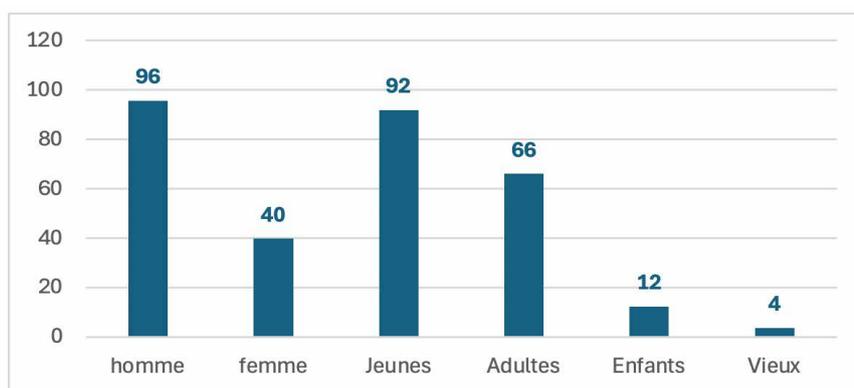
La principale forme de migration des populations locales est la migration rurale-urbaine. Cependant, 19% des répondants ont évoqué la migration d'une zone rurale vers une autre zone rurale. La migration vers l'étranger est plus fréquente dans la région du Poro avec 18%.



Graphique 40 : Forme de mobilité des populations locales (%)

La prééminence des migrations internes, surtout des zones rurales vers les milieux urbains, est présente dans les données qualitatives. Elle est la forme de mobilité la plus répandue autant dans le district de la Comoé que celui des Savanes. Cependant, en termes d'ampleur, d'ancrage historique et social, cette migration urbaine-rurale est plus adoptée par les ménages ruraux des régions de Poro et de Tchologo car exposés depuis longtemps aux effets adverses du changement climatique et à ses corollaires (manque d'eau, dégradation des terres, aménagement du foncier agricole disponible).

En termes de profil des individus qui s'adonnent le plus à la migration les répondants ont principalement cité : les hommes (96%) et concernant l'âge, ils ont mentionné majoritairement les jeunes et les adultes avec des proportions respectives de 92% et 66% des répondants. Cependant, 40% des répondants ont évoqué que des femmes de leur localité migrent également vers d'autres destinations. Quant aux enfants et aux personnes âgées, cette proportion n'est que respectivement de 12% et 4%.



Graphique 41 : Fréquence de la migration par sexe et par âge (%)

« Les jeunes hommes qui partent, ils le font parce qu'il n'y a plus de pluie. Avant, c'était trois mois pour la saison pluvieuse maintenant à peine un mois. Les gens vont à Ferkessedougou, Bouaké, Korhogo et Abidjan. D'autres vont dans les mines d'or. » - **Entretien individuel à Koumbala, région du Tchologo (district des Savanes)**

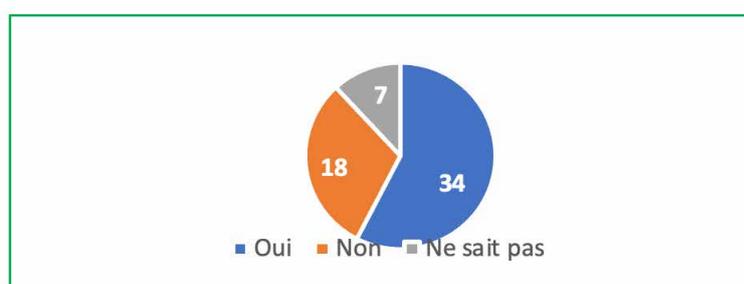
« Il y a certains jeunes qui sont partis à cause du manque d'eau parce que, ici, on n'a pas de rivière, on n'a pas tenu compte de la situation aussi, d'autres pouvaient aller dans les régions où il y a les rivières pour pouvoir avoir assez d'eau pour pouvoir arroser, ça fait que certains jeunes ont abandonné le village. » - **Entretien individuel, Koumbala, région du Tchologo (district des Savanes)**

« Dans notre village c'est dans les champs que nous gagnons notre vie, donc si les champs ne donnent plus on va aller chercher autre chose à faire » (...). Les gens veulent partir parce qu'il n'y a plus grand-chose au village ici ; beaucoup de personne ne sont pas encore partis mais ont l'intention d'y aller, tout cela c'est parce qu'il n'y a pas d'eau, ah moi-même je veux partir c'est parce que je travaille depuis des années mais la situation ne change pas. Les jeunes quittent le village car il n'y a pas assez de terres à cultiver. Si tu n'as pas de terres ici, tu es obligé de sortir pour aller te chercher ailleurs. On ne peut pas obliger quelqu'un à rester dans un village où il ne s'en sort pas ! » - **Entretien individuel à Frakoro, Dikodougou, région du Poro (district des Savanes)**

Encadré 9 : La migration, une « affaire » des hommes et des jeunes

4.6.4. La transhumance, une pratique de mobilité à l'épreuve de la dégradation environnementale et du changement climatique dans le district des Savanes

La transhumance est une pratique répandue dans le district des Savanes. Un répondant sur trois dans ce district témoigne de l'existence de cette forme de mobilité.



Graphique 42 : Existence de la transhumance dans la localité

Aux yeux des personnes interrogées dans les régions du Poro et du Tchologo, les transhumants proviennent principalement d'un autre pays selon 60% des répondants. Cette situation se retrouve au Tchologo avec une proportion de 73%. Cependant, dans la région du Poro, la majorité des répondants (54%) révèlent que les transhumants sont issus d'une autre communauté dans la même région.



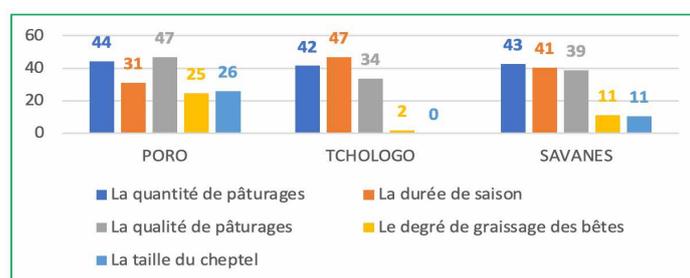
Graphique 43 : Localité d'origine des transhumants

Concernant leur destination, les transhumants qui quittent le district des Savanes ont pour destination une autre communauté de la région selon 43% des répondants. Par ailleurs 34% des répondants ont indiqué que les transhumants de leur localité se dirigent vers un autre pays.



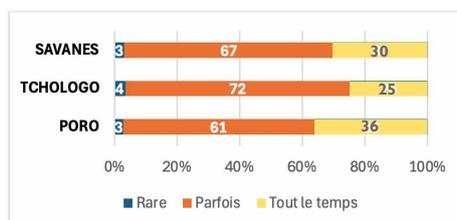
Graphique 44 : Lieu de destination des transhumants

Globalement, les principaux facteurs qui expliquent la transhumance dans le district des Savanes sont : la quantité des pâturages (43% des répondants), la durée de saison (40%) et la qualité de pâturages (39%). Cette situation est quasiment identique au Tchologo comme au Poro. Par ailleurs, dans le Poro la taille du cheptel et le degré de graissage des bêtes sont particulièrement cités parmi les facteurs de transhumance avec des proportions respectives de 26% et 25%.



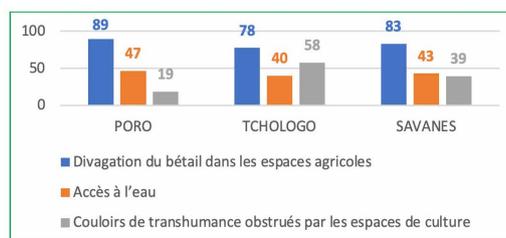
Graphique 45 : Facteurs de la transhumance

La transhumance est perçue comme source de conflits dans le district des Savanes. Les conflits opposent surtout les transhumants et les producteurs agricoles. D'ailleurs, 67% des répondants dans le district des Savanes ont souligné l'existence parfois de ces conflits. En revanche, trois répondants sur dix ont indiqué qu'il y a tout le temps des conflits entre les transhumants et les producteurs agricoles. Cette proportion est plus élevée dans le Poro avec 36% des répondants.



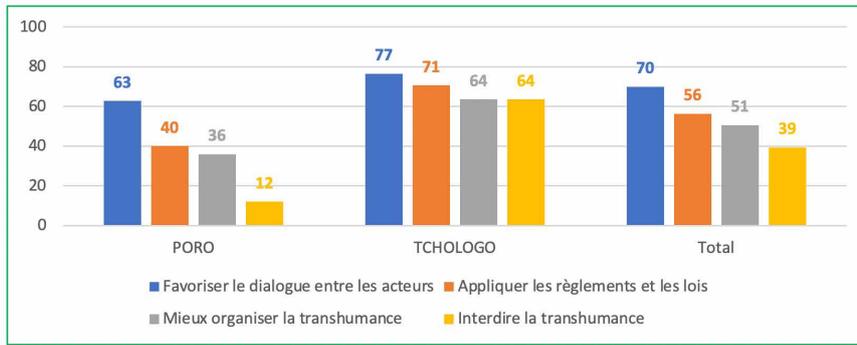
Graphique 46 : Fréquence des conflits liés à la transhumance

En ce qui concerne les raisons citées des conflits, la plus remarquable est la divagation du bétail dans les espaces agricoles. Par ailleurs, l'accès à l'eau est cité par 43% des répondants tandis que 39% des répondants du district ont cité l'obstruction des couloirs de transhumance par les espaces de culture.



Graphique 47 : Les raisons des conflits liés à la transhumance

Interrogées sur les moyens de résoudre les conflits, les populations ont surtout préconisé de favoriser le dialogue entre les acteurs (70% des répondants), d'appliquer les règlements et les lois (56%), de mieux organiser la transhumance (50,6%) et, enfin, d'interdire la transhumance (39%). Cette situation est pratiquement similaire suivant les régions du Poro et du Tchologo.



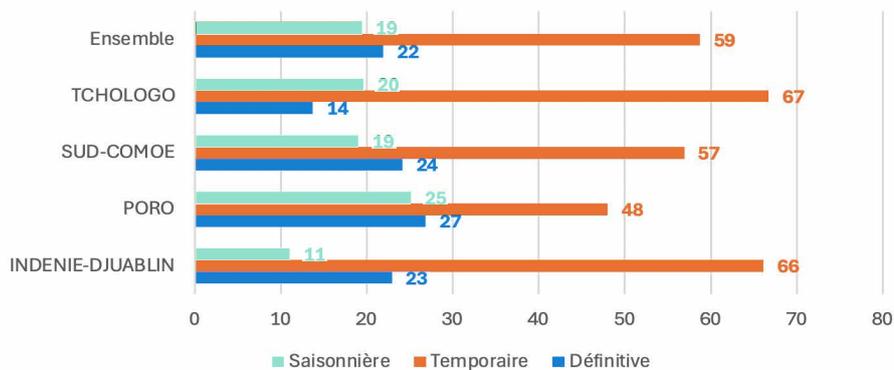
Graphique 48 : Recommandation pour régler les conflits liés à la transhumance

4.6.5. Les migrations internes de nature saisonnière, une pratique d'adaptation dans un contexte de dégradation environnementale et de changement climatique

Les données de l'enquête menée dans les districts de la Comoé et des Savanes montrent que les populations se déplacent surtout à l'échelle interne dans un contexte de dégradation environnementale et de changement climatique.

Cela se traduit essentiellement par une migration de travail en provenance des zones affectées par la dégradation environnementale et le changement climatique vers des zones mieux pourvues en ressources foncières, agricoles, halieutiques, hydriques, aurifères (pour mener souvent les mêmes activités de production) ou vers les centres urbains (souvent ici une reconversion professionnelle est indispensable ici). Cette migration interne joue ainsi un grand rôle dans les dynamiques d'urbanisation que connaît la Côte d'Ivoire et qui est essentiellement alimentée par l'afflux de populations provenant des espaces ruraux car comme l'a souligné un enquêté à Boron dans le district des Savanes : « nos jeunes sont aussi obligés de partir en aventure parce que les ressources naturelles ne sont plus suffisantes pour tout le monde et les productions n'arrivent plus à couvrir le besoin de toute la famille ! Ils vont se chercher donc dans les grandes villes, Korhogo, Abidjan ».

Pour ce qui est de la durée de la migration, la majorité des répondants ont révélé qu'elle est juste temporaire, soit 59% de l'échantillon. Cependant 19% ont évoqué une migration saisonnière tandis que 22% des répondants ont mentionné une migration définitive. Cette proportion est pratiquement la même qui est observée dans toutes les régions.

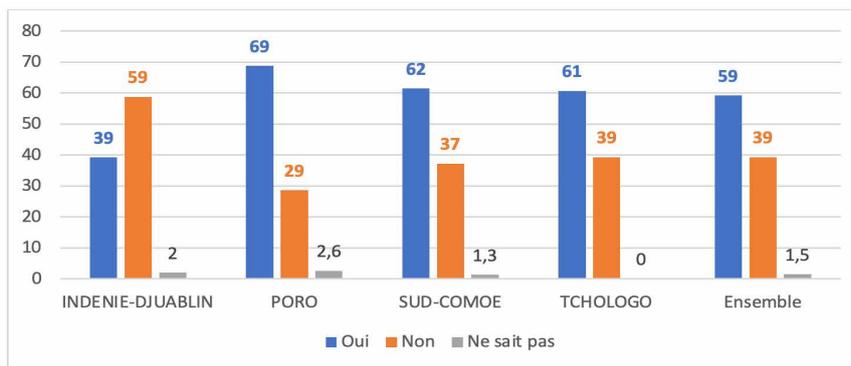


Graphique 49 : Durée de la migration (%)

Les migrations ont surtout une dimension interne, liée à la conquête de nouvelles terres dans des localités moins exposées aux vulnérabilités climatiques et environnementales auxquels elles font face notamment dans les régions du district des Savanes. Les populations interrogées ont fait état d'un ensemble de facteurs économiques et sociaux qui contribuent objectivement à limiter les aspirations à la mobilité qui exigent des ressources et des réseaux. Les facteurs économiques font référence au manque de moyens financiers nécessaires pour soutenir les mouvements de population vers d'autres régions rurales ou centres urbains. Les personnes interrogées soulignent le manque de soutien social disponible dans les zones de destination comme un défi communément perçu et un facteur de dissuasion potentiel pour les personnes susceptibles à l'immigration. Les femmes sont particulièrement exposées aux obstacles à la mobilité interne et internationale. Comme mentionné lors des focus groupes avec les femmes, concrètement, il est très courant pour les femmes rurales de devoir demander au chef de famille d'autoriser les projets de mobilité, même s'ils sont de courte distance. Au cours des focus groupes et des entretiens individuels, un élément de dissuasion de la mobilité mentionné est la non-possession de compétences pour l'intégration sociale et professionnelle dans les centres urbains vu que les formes de mobilité les plus fréquentes sont une migration rurale-urbaine.

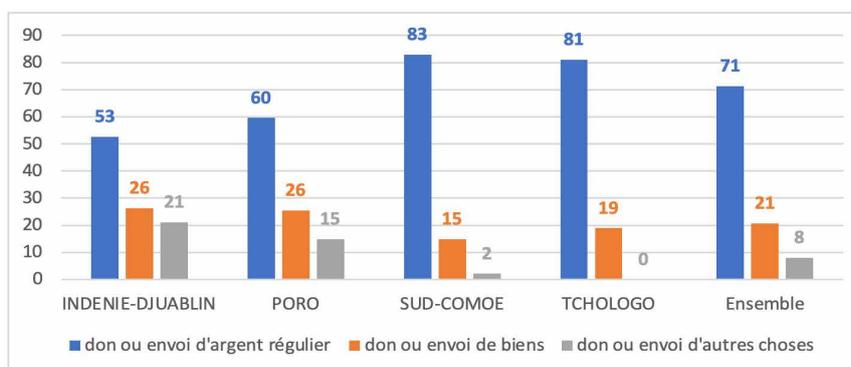
La perspective d'être confiné dans des emplois informels, peu qualifiés et mal rémunérés, les contraintes d'accès à l'habitat en milieu urbain, sont entre autres cités pour justifier les décisions de ne pas migrer. S'y ajoutent des facteurs socio-culturels et des dimensions psycho-affectives liés à l'attachement au mode de vie rurale et aux terres, aux terres et aux liens ancestraux ou transgénérationnels, aux identités qui jouent un rôle dans les pratiques « d'immobilité » malgré l'intensité des contraintes. Comme l'a souligné un agriculteur du Poro, « si vous n'avez pas les moyens d'améliorer vos conditions de vie, vous ne pouvez pas vous permettre d'émigrer ». Si la migration surtout interne est considérée comme une pratique d'adaptation dans un contexte de changement climatique et de dégradation environnementale, c'est surtout en raison du soutien apporté par les membres migrants du ménage. Leurs transferts financiers et non-financiers sont perçus comme d'une réelle utilité pour compenser le caractère aléatoire, voire la faiblesse des revenus provenant des activités reposant sur les ressources naturelles.

Interrogés sur l'aide reçue des migrants, la majorité des répondants ont déclaré que les migrants viennent en aide à leur famille d'origine, soit une proportion de 59,2%. Cependant 39,3% des répondants témoignent du contraire. Cette situation est la même pour l'ensemble des régions à l'exception de la région de Indénié-Djuablin où la majorité des répondants (58,8%) ont révélé que les migrants ne viennent pas en aide à leur famille d'origine.



Graphique 50 : Aide des migrants à leur famille d'origine (%)

Quant à la nature des aides reçues des migrants, 71% des répondants ont révélé qu'il s'agit de don ou envoi d'argent régulier. Par ailleurs, un répondant sur cinq a révélé que les migrants envoient également des biens à leur famille.



Graphique 51 : Nature de l'aide des migrants à leur famille (%)

Les migrants fournissent un soutien multiforme à leurs ménages d'origine. Ces soutiens faits en argent ou en nature permettent aux ménages de pouvoir amortir les chocs pouvant résulter d'une mauvaise récolte à la suite d'une sécheresse par exemple ou d'un déplacement soudain en raison de la brusque survenue d'une intempérie (houle, feux, etc.). Ces soutiens ne sont qu'un appoint car l'essentiel des pratiques de résilience sont faites par les personnes restées sur place. Pour la viabilité des pratiques de résilience, il est indispensable d'accompagner les personnes en situation « d'immobilité » pour développer des activités pérennes sur place et ainsi être mieux résilientes au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.

4.6. Soutenir un développement territorial résilient au changement climatique et à la dégradation environnementale pour mieux agir sur les dynamiques migratoires

Les entretiens collectifs et individuels dans les deux districts sont ponctués d'invites à mieux soutenir les ménages pour faire face aux adversités du changement climatique à travers des solutions innovantes et adaptées à leurs besoins. Ces solutions devraient aider à renforcer la durabilité de leurs activités économiques en restaurant les écosystèmes et les terres dégradées, en rendant disponible en permanence l'eau, en luttant contre les déboisements, en prévenant les conflits, en promouvant une agriculture et une pêche durables, en appuyant en priorité les femmes. Aux yeux des populations, il est indispensable de s'orienter vers un modèle de développement qui leur permettra de « se chercher et de se trouver là où elles sont installées » car c'est ce développement qui contribuera à ce qu'elles n'aient plus besoins de « se chercher ailleurs » à travers la migration.

Thématique	Recommandations tirées des verbatims
Changement climatique	<p>« Communiquer, informer, sensibiliser les populations sur les effets du changement climatique »</p> <p>« Former, financer des femmes, jeunes filles pour développer des projets d'entrepreneuriat et pour faciliter leur accès à la microfinance pour développer des projets leur permettant de ne pas migrer »</p> <p>« Soutenir les initiatives locales d'entrepreneuriat féminin par la mise en disposition de décortiqueuses de riz, de machines dans la transformation du manioc en attiéké »</p> <p>« Soutenir et financer les femmes pour la conservation et le reconditionnement du poisson ».</p> <p>« Soutenir les communautés vivant de la pêche et impactées par l'érosion côtière, par des projets de production d'alevins et de pisciculture, d'élevage de poulet, de porcs, etc. »</p>
Dégradation environnementale	<p>« Former, encadrer et accompagner le monde paysan avec les structures dédiées telles que l'ANADER et par des ONG sur les bonnes pratiques culturelles pour faire face à la dégradation environnementale »</p> <p>« Fournir de semences améliorées au monde paysan adaptées au contexte climatique et environnemental en changement »</p> <p>« Construire des barrages et des points de retenues d'eau pour permettre aux paysans et aux femmes maraichères d'accéder de manière pérenne à l'eau »</p> <p>« Favoriser l'accès à des engrais organiques tels que le compost, les autres fumiers pour enrichir les terres dégradées »</p> <p>« Au lieu d'avoir recours à des fils barbelés qui sont une "clôture morte", favoriser les "clôtures vivantes" comme les espèces naturelles qui ont un impact positif sur les écosystèmes et les sols</p> <p>« Mettre à disposition des motopompes pour irriguer les champs »</p> <p>« Rénover les barrages asséchés »</p>
Migrations	<p>« Améliorer de manière significative les conditions de vie dans les milieux ruraux, y créer des emplois afin que les gens ne sentent plus le besoin de migrer en villes »</p> <p>« Mettre fin aux conflits entre les sédentaires et les transhumants, entre les agriculteurs et les éleveurs, aux conflits liés à l'eau »</p> <p>« Favoriser un meilleur accès aux ressources naturelles surtout aux jeunes. Sans accès au foncier et à des conditions pour s'épanouir dans les milieux de résidence, ils iront se chercher ailleurs »</p> <p>« Mettre sur pied des projets de relocalisation des populations dont les maisons sont détruites par l'avancée de la mer »</p>
Catastrophes	<p>« Mettre en place des systèmes d'alerte précoce au niveau communautaire pour prévenir des hautes marées »</p> <p>« Construire des systèmes de canalisation dans les villages d'Assinie et ensabler en bordure de lagune et de plage pour favoriser le maintien des activités touristiques »</p>
Manque d'eau	<p>« Construire de nouveaux forages »,</p> <p>« Entretien et rénover les pompes communautaires et les châteaux d'eau »</p> <p>« Construire de nouvelles pompes villageoises »</p> <p>« Réhabiliter les ouvrages agro-pastoraux »</p> <p>« Construire des châteaux d'eau »</p> <p>« Rendre disponible l'eau pour la pérennisation des activités maraichères »</p>
Érosion côtière	<p>« Recrutement par l'État de spécialistes en érosion pour l'élaboration de plan d'adaptation »</p> <p>« Mettre sur pied des solutions basées sur des enrochements le long des côtes pour stopper l'avancée de la mer »</p> <p>« Identifier des sites d'accueil pour les populations menacées par l'érosion côtière mais permettant la poursuite de leurs activités halieutiques »</p>

Tableau 15 : Quelques solutions préconisées par les populations pour soutenir un développement territorial afin d'agir sur les causes de la migration

Les actions ici préconisées rejoignent les options des pouvoirs publics de la Côte d'Ivoire en terme de soutien des dynamiques de développement des communautés notamment celles établies dans les zones rurales. La priorité de l'État étant de renforcer les pratiques de résilience des populations face au changement climatique et à la dégradation environnementale.

CONCLUSIONS

En tenant compte de la vulnérabilité de la Côte d'Ivoire face au changement climatique, à la dégradation environnementale, cette étude a montré que **le changement climatique et la dégradation de l'environnement se combinent à des facteurs économiques, socio-culturels pour susciter diverses formes de mobilité humaine.**

Les principales hypothèses de l'étude ont été confirmées. Les résultats montrent en effet que **le changement climatique et la dégradation de l'environnement**, telles que les sécheresses, le manque d'eau et l'érosion côtière, **entraînent diverses formes de mobilité chez les communautés affectées en Côte d'Ivoire.** Ces mobilités sont variables selon les localités, le genre, la nature des activités économiques de production et leur degré de dépendance vis-à-vis des ressources naturelles.

Dans le district des Savanes comme celui de la Comoé, le changement climatique et la dégradation environnementale affectent les systèmes de production et contribuent à un durcissement des conditions d'existence. De ce fait, **la migration est une des principales formes d'adaptation au changement climatique et à la dégradation environnementale.** Dans les deux districts mais plus particulièrement dans celui des Savanes, **il s'agit essentiellement d'une migration de travail** en direction des centres urbains et de milieux ruraux où les ressources indispensables aux activités agricoles, halieutiques et pastorales sont plus disponibles.

Dans un contexte de raréfaction de ces ressources du fait du changement climatique, **les femmes constituent une catégorie fortement plus vulnérable en raison d'un accès plus difficile aux ressources** nécessaires pour mener leurs principales activités socio-économiques mais également du fait des inégalités de genre. Malgré ces contraintes, **les femmes font preuve de capacités de résilience surtout dans un contexte où les migrations sont essentiellement le fait des hommes** surtout dans le district des Savanes.

Les pouvoirs publics de la Côte d'Ivoire sont encouragés à accroître leurs interventions pour mieux renforcer les pratiques de résilience des populations en accordant une attention spécifique aux femmes et aux jeunes. Pour ce faire, des efforts substantiels pour renforcer les dynamiques de développement territorial contribueraient à influencer les dynamiques migratoires, en promouvant des solutions innovantes et fondées sur la nature capables de contrebalancer les effets adverses du changement climatique et de la dégradation environnementale en Côte d'Ivoire.

RECOMMANDATIONS

Recommandations pour le district des Savanes

- 1) Accroître les programmes d'amélioration du cadre et des conditions de vie dans les espaces ruraux grâce à des actions substantielles pour promouvoir l'accès à l'eau notamment, le relèvement ou la mise à niveau des infrastructures de développement (barrages, forages, pistes de production, routes), la lutte contre l'insécurité alimentaire, la création d'opportunités socio-économiques débouchant sur des revenus décents et viables;
- 2) Accélérer la remise à niveau des infrastructures déjà construites jugées en vieillissement (barrages, forages) et accroître les investissements dans le domaine de l'hydraulique rurale ;
- 3) Renforcer la mise en œuvre de projets communautaires en matière d'accès à l'eau ;
- 4) En collaboration avec les partenaires au développement, renforcer les projets et programmes de cohésion sociale dans les localités situées le long des frontières avec le Burkina Faso et la Mali afin d'éviter que les défis sécuritaires viennent se surajouter à ceux liés au changement climatique et à la dégradation environnementale ;
- 5) Appuyer l'adoption de pratiques fondées sur la promotion de l'agroécologie et de solutions fondées sur la promotion de l'économie verte, l'économie bleue, l'entrepreneuriat durable comme voies de développement à l'échelle territoriale et comme alternatives à la migration ;
- 6) Renforcer les capacités des collectivités locales (conseils régionaux, communes) et des élus locaux dans la prise en compte des liens entre la migration, l'environnement, le changement climatique et la réduction des risques dans les outils et documents de planification territoriale (guides et outils de planification territoriale, plans de développement, plans d'aménagement territorial, etc.) ;
- 7) Valoriser les savoirs locaux et les initiatives endogènes de lutte contre la dégradation de l'environnement et le changement climatique. Les populations ont toujours démontré une grande résilience face aux chocs environnementaux, notamment les sécheresses, en développant des pratiques adaptatives sur la base de leurs connaissances endogènes et de leur propre savoir-faire pour, par exemple restaurer des terres dégradées, lutter contre l'érosion côtière, contrer la déforestation, s'adapter à l'imprévisibilité des cycles pluviométriques, etc. Ce savoir-faire et ces connaissances endogènes pourraient ainsi servir de levier aux interventions des pouvoirs publics, pour renforcer la résilience des populations face aux vulnérabilités induites et/ou amplifiées par le changement climatique ;
- 8) Capitaliser et renforcer les initiatives endogènes de lutte contre le changement climatique, en particulier celles portées par les femmes et les jeunes, grâce au développement de projets permettant de concilier rentabilité économique et viabilité écologique, à travers par exemple le développement de pratiques agroécologiques, de l'arboriculture, des cultures vivrières, de fermes communautaires intégrées, de l'élevage, de la transformation des produits agricoles, de la pisciculture, de la sylviculture, de l'aquaculture, de l'émergence de chaînes de valeur dynamiques autour de ces secteurs, etc. ;
- 9) Renforcer les capacités des collectivités territoriales, des élus locaux, des organisations de la société civile et des populations à tirer profit

des dispositifs innovants de financement dans le cadre de la finance climatique pour le développement de projets et de programmes en ciblant les femmes et les jeunes pour créer des opportunités socio-économiques durables en réponse à la dégradation environnementale ;

- 10) Multiplier les projets de promotion de la cohésion sociale et de gestion des conflits autour des ressources naturelles à travers la mise en place de cadres et de mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance ;
- 11) Favoriser l'utilisation de systèmes de prévention et d'alerte précoce face aux risques climatiques ;
- 12) Accroître les efforts de restauration des terres pour récupérer les terres dégradées et améliorer la productivité ;
- 13) Renforcer les actions de formation des communautés locales sur les impacts du changement climatique, les pratiques agricoles résilientes et la gestion des ressources naturelles ;
- 14) Développer des alternatives économiques pour les communautés vulnérables, telles que les activités génératrices de revenus qui ne sont pas uniquement tributaires de l'agriculture ;
- 15) Accroître les investissements dans des infrastructures pour améliorer l'accès à l'eau potable et pour l'irrigation, en tenant compte des changements climatiques prévus ;
- 16) Accroître les efforts d'intégration des prévisions climatiques et des stratégies d'adaptation dans les plans de développement régional et local ;
- 17) Soutenir les collectivités locales pour qu'elles puissent mieux gérer l'arrivée de migrants et les intégrer efficacement ;
- 18) Promouvoir la collaboration entre les acteurs gouvernementaux, le secteur privé, les ONG, les organisations internationales, les agences du système des Nations unies, les organisations de la société civile pour mettre en œuvre des projets de gestion des risques climatiques et de migration ;
- 19) Renforcer les systèmes de collecte de données sur les impacts du changement climatique et les migrations pour mieux comprendre les besoins et les dynamiques locales.

Recommandations pour le district de la Comoé

- 1) Renforcer la coordination des actions et des acteurs dans le domaine de la gestion de l'érosion côtière à travers la mise en place d'un cadre institutionnel pouvant impulser une plus grande harmonisation des interventions et une gestion plus holistique des enjeux et des défis tout le long du littoral ivoirien avec un meilleur ciblage des actions de prévention des risques, de gestion de la relocalisation planifiée, le relèvement post-désastres tout en renforçant les capacités des acteurs gouvernementaux mais également des acteurs territoriaux ;
- 2) Amorcer la relocalisation à long terme des infrastructures et des logements situés dans des zones fortement à risque face à l'érosion côtière ;
- 3) Identifier les organisations et les parties prenantes locales pour s'assurer que leurs voix soient représentées et leurs intérêts pris en compte, en prêtant une attention particulière aux groupes traditionnellement sous-représentés (tels que les femmes, les jeunes, les ménages à faible revenu) ;
- 4) Encourager la co-construction de connaissances pertinentes localement, en impliquant divers producteurs de connaissances, y compris les détenteurs de savoirs locaux pour développer des solutions adaptées face au changement climatique et à la dégradation environnementale ;
- 5) Orienter les financements vers des stratégies d'adaptation dynamiques plutôt que vers des financements de court terme, et ainsi accompagner la planification à long terme ;
- 6) Accroître la construction d'infrastructures adaptées (digues, jetées, brise-lames, etc.) et en tenant compte des spécificités locales pour la protection des côtes contre les vagues et les tempêtes ;
- 7) Renforcer les systèmes de surveillance de l'érosion côtière pour surveiller les changements et adapter les stratégies de gestion mais surtout pour prévenir les déplacements forcés à la suite de houles dévastatrices ;
- 8) Renforcer les capacités des acteurs académiques et de la recherche ainsi que des organisations de la société civile pour développer des solutions locales d'adaptation au changement climatique mais surtout à l'érosion côtière ;
- 9) Mieux impliquer les communautés côtières dans les stratégies de gestion des conséquences de l'érosion côtière ;
- 10) Renforcer les investissements en matière d'infrastructures de développement (pistes rurales, circuits de commercialisation, aménagements hydro-agricoles) pour promouvoir des alternatives durables à la migration interne et internationale ;
- 11) Appuyer les pêcheurs à développer des systèmes de pêche durable ;
- 12) Proposer des alternatives socioéconomiques viables et adaptées aux communautés de pêcheurs victimes de déplacements forcés du fait de l'érosion côtière ;
- 13) Impliquer les communautés locales dans les projets de protection côtière et de lutte contre la déforestation en vue d'assurer une gestion durable et adaptée aux besoins locaux ;
- 14) En collaboration avec les partenaires au développement, développer des projets de grande envergure en matière de gestion des déplacements forcés dans des contextes de sinistre et d'amélioration de la gouvernance des zones côtières ;
- 15) Mettre à profit les sources de financement disponibles dans le domaine de la finance climatique pour développer des projets innovants dans le domaine de l'économie bleue et de l'économie verte en ciblant des localités à risque face à la salinisation des terres et à leur dégradation et des localités à risque en matière de déforestation ;
- 16) Renforcer les capacités d'adaptation des femmes face au changement climatique et à la dégradation environnementale en accroissant le soutien à leurs activités socio-économiques de production et les appuyant à développer des systèmes innovants en matière de production agricole et halieutique ;
- 17) Renforcer les capacités des collectivités territoriales et des élus locaux en matière de prise en compte des liens entre la migration, l'environnement, le changement climatique et la réduction des risques de sinistres dans les processus et outils de planification locale ainsi que dans la mise en œuvre de leurs actions de développement.

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS¹⁴

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE DE LA CÔTE D'IVOIRE

République de Côte d'Ivoire

2023, Communiqué du Conseil des ministres du 1er mars 2023,

<https://www.gouv.ci/doc/1677702275Communiqué-du-Conseil-des-Ministres-du-mercredi-1er-mars-2023.pdf>

République de Côte d'Ivoire

2022, Contributions Déterminées au niveau National (CDN) de la Côte d'Ivoire,

https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN_CIV_2022.pdf

République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Environnement et du Développement durable

2021, L'état de l'environnement en Côte d'Ivoire,

<https://environnement.gouv.ci/wp-content/uploads/2015/08/Rapport-sur-lEtat-de-lEnvironnement-en-Cote-dIvoire-Juillet-2021.pdf>

République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement

2022, Recensement général de la population et de l'habitat 2021. Résultats globaux définitifs,

<https://www.ins.ci/RGPH2021/RESULTATS%20DEFINITIFSRP21.pdf>

République de Côte d'Ivoire, Cabinet du Premier ministre, Plateforme de réduction et de gestion des risques de catastrophe 2020, Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe (2020-2030),

<https://www.preventionweb.net/publication/strategie-nationale-de-reduction-des-risques-de-catastrophes-sn-rrc-2020-2030>

République de Côte d'Ivoire, ministère de l'Environnement et du Développement durable

2021, Profil environnemental,

<https://environnement.gouv.ci/wp-content/uploads/2015/08/Profil-Environnemental-de-la-Cote-dIvoire-Juillet-2021.pdf>

République de Côte d'Ivoire, ministère de la Santé, de l'Environnement et du Développement durable (MINSEDD)

2017, Troisième communication sur le changement climatique (TCN),

https://www.un-gsp.org/sites/default/files/documents/3069145_cite_ivoire-nc3-1-cote_ivoire-third_national_communication.pdf

République de Côte d'Ivoire, ministère du Plan et du Développement,

2016, Étude nationale prospective Côte d'Ivoire 2040,

<https://www.plan.gouv.ci/assets/fichier/RAPPORT-SYNTHESE-ENP-CI-2040-version-finale-du-10-mars-2017-1-5-.pdf>

République de Côte d'Ivoire, ministère du Plan et du Développement

2020, Plan National de Développement 2021-2025

Tome 1 Diagnostic stratégique,

https://dcf.ci/dcf.ci/wp-content/uploads/2021/09/PND-2021-2025_Tome-1_Diagnostic-strate%CC%81gique.pdf

Tome 2 Orientations stratégiques,

<https://www.gouv.ci/doc/1646222099PLAN-NATIONAL-DE-DEVELOPPEMENT-PND-2021-2025-ORIENTATIONS-STRATEGIQUES-TOME-2.pdf>

République de Côte d'Ivoire

2016, Plan National de Développement (PND 2016-2020) – Cap sur l'émergence,

<http://www.caidp.ci/uploads/506b0bce6be504b64d5359c6407cd7df.pdf>

République de Côte d'Ivoire, ministère de l'Environnement et du Développement durable, Programme National Changements Climatiques (PNCC)

2019, Stratégie nationale genre et changements climatiques,

<https://www.oecd.org/fr/csao/donnees-et-dialogue/genre-ouest-afrique/Cote%20d%20Ivoire%20Strategie-genre-changement-climatique.pdf>

République de Côte d'Ivoire, ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant

2019, Stratégie nationale d'autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire,

https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=10494&d=2

PUBLICATIONS DE L'OIM

IOM, 2024

IOM Strategic plan 2024-2028,

https://publications.iom.int/system/files/pdf/pub2023-159-r_-_strategic_plan_2024-2028-en_0.pdf

IOM, 2024

World Migration report 2024,

https://publications.iom.int/system/files/pdf/pub2023-047-l-world-migration-report-2024_1.pdf

IOM, 2024

"Climate change, food Insecurity and human mobility: interlinkages, evidence and action", World migration report 2024,

<https://worldmigrationreport.iom.int/what-we-do/world-migration-report-2024-chapter-7/climate-change-food-insecurity-compounding-and-direct-drivers-human-mobility>

OIM, 2023

Profil migratoire des travailleurs migrants dans les zones urbaines et périurbaines à Abidjan, OIM, Genève,

<https://publications.iom.int/system/files/pdf/pub2023-038-l-profil-migratoire-des-travailleurs-migrants.pdf>

(14) Tous les liens étaient actifs au moment de la rédaction de ce rapport.

OIM, 2023

OIM Côte d'Ivoire Stratégie Pays (2022-2025),

<https://publications.iom.int/system/files/pdf/pub2023-155-r-oim-cote-divoire-strategie-pays.pdf>

OIM, 2023

Étude nationale du marché du travail en Côte d'Ivoire. OIM, Genève,

<https://publications.iom.int/system/files/pdf/PUB2023-001-L-%C3%89tude-nationale-du-march%C3%A9-C%C3%B4te-d%E2%80%99Ivoire.pdf>

OIM Côte d'Ivoire, 2020

L'endettement des migrants de retour et l'impact sur la réintégration durable en Côte d'Ivoire (Octobre 2020), rapport de recherche,

<https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd1461/files/reports/OIM%20-%20RAPPORT%20-%20CI%20-%20FINAL.pdf>

OIM, 2023

Analyse des politiques publiques en lien avec la thématique migration, environnement et changement climatique en Côte d'Ivoire, Africa Regional Migration Program (ARPM), rapport d'étude.

OIM, 2020

Migration de retour : lien entre irrégularité et renforcement de la vulnérabilité des migrants ivoiriens en Tunisie, au Maroc et en Algérie,

https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd1461/files/reports/Migration%20de%20r%20etour_OIM%20CIV.pdf

Analyse satellitaire des zones d'agriculture urbaine et périurbaine de la Ville d'Abidjan, Analyse agroéconomique et profil migratoire des travailleurs migrants dans les zones urbaines et périurbaines à Adiopodoumé, Anyama et Bingerville

OIM, 2017

Migration en Côte d'Ivoire. Profil national 2016.

https://publications.iom.int/system/files/pdf/mp-cote-divoire-2016-fr_0.pdf

OIM, 2017

Rapport de profilage des migrants ivoiriens 2017 – 2020,

<https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd1461/files/reports/OIM%20CIV%20Rapport%20de%20profilage%20des%20migrants%20ivoiriens%202017-2020.pdf>

OIM, 2018

Profil pilote de la population migrante dans les régions cacaoyères du Cavally et du Goh,

https://rodakar.iom.int/sites/g/files/tmzbd1461/files/documents/profil-pilote-de-la-population-migrante-dans-les-regions-cacaoyeres-du-cavally-et-du-goh-fevrier-2022_oim-civ.pdf

OIM, 2014

Migration, environnement et changement climatique : données à l'usage des politiques (MECLEP) – Glossaire,

http://publications.iom.int/system/files/pdf/meclep_glossary_fr.pdf

AUTRES DOCUMENTS

Banque Mondiale, 2023

Rapport sur le climat et le développement de la Côte d'Ivoire,

<https://reliefweb.int/attachments/b9365464-5b81-461f-b5bc-0c50aa43ee06/FR.pdf>

Banque mondiale, 2021

GROUNDSWELL AFRICA. Internal climate migration in West African countries,

<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/36404/Full%20Report%20West%20Africa.pdf?sequence=5&isAllowed=y>

OCDE (2022). Panorama de l'émigration ivoirienne, Talents à l'étranger, Éditions OCDE, Paris,

<https://doi.org/10.1787/3f0192fe-fr>

Postdam Institute for Climate Impact Research (PIK), 2020

Profil de risque climatique : Côte d'Ivoire,

https://www.pik-potsdam.de/en/institute/departments/climate-resilience/projects/project-pages/agrica/giz_climate-risk-profile-cote-d2019ivoire_fr_final_2



Organisation internationale pour les migrations

II Plateaux Vallon, 3^e tranche, Rue J 107, Lot 1605 Cocody 27 BP 739, Abidjan 27, Côte d'Ivoire

Tel.: +225 22 52 82 00 • Email: iomabidjan@iom.int • Website: www.iom.int